

# LE COURRIER DE COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
TÉLÉPHONE 31-01  
Bureau à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.  
Téléphone 22-04

**TARIF DES ABONNEMENTS**  
Pour toute la France... 15 fr. par an  
Etranger... 20 fr.  
S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

**TARIF DES ANNONCES**  
Annonces industrielles, en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne  
Réclames en quatrième page... 1 franc  
Chronique troisième page... 1 fr. 50  
Chronique deuxième page... 2 francs

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
**LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON**  
TÉLÉPHONE 31-01  
Bureau à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.  
Téléphone 22-04

## 37<sup>me</sup> CONGRÈS COMMERCIAL DES GRAINS DE LYON

les **lundi 25** et **Mardi 26** septembre 1916

C'est la troisième année de guerre, c'est le troisième Congrès de guerre des Grains de Lyon.

Lyon aura eu pendant la tourmente cette particularité d'avoir maintenu, quels que soient les événements, sa grande réunion commerciale annuelle. Nous ne voulons pas pour cela faire un parallèle avec les autres centres qui ont cru parfois opportunistes de ne pas participer à la guerre au Congrès annuel. Les situations ne sont pas toujours les mêmes.

Le Congrès de Lyon bénéficie, en effet, d'un avantage incontestable, c'est qu'il n'est pas trop tôt. Cette année particulièrement, étant donné les retards de presque toutes les récoltes de grains et graminées, la lenteur des battages, il fallait attendre au moins fin septembre pour pouvoir se faire une opinion un peu fondée sur l'importance des récoltes, leur rendement et leur qualité.

Au point de vue général, le maintien du Congrès de Lyon pendant la guerre est une preuve de virilité du commerce qui s'affirme tout de même au milieu des innombrables difficultés dans lesquelles il se débat.

Les difficultés sont grandes, en effet. Le commerce des céréales en particulier, des produits agricoles en général n'a pas encore l'oreille des Pouvoirs publics. On en est cependant bien revenu depuis la guerre des préventions à l'égard de ces commerçants qui pourtant, pour la plus grande part, gagnent patiemment leur vie et sont un rouage indispensable à l'ordre économique intérieur.

Combien ont-ils été mieux avisés au lieu de s'effrayer du spectre de l'acceptation de la spéculation vu dans les cabinets des avocats et autres gens de profession dite libérale qui se sont spécialisés à la conduite du char de l'Etat, si l'on avait utilisé la commerce, son désir de faire des affaires, pour le ravitaillement de l'armée et celui de la population civile.

Ne prenons pas prétexte du Congrès de Lyon pour récriminier et ne nous laissons pas égarer. Reversons à des considérations sagement dictées par le souci de l'exacititude du compte rendu.

Le Congrès de Lyon de 1916 a été un grand Congrès par l'assistance qui s'y pressait. Paris nous avait délégué ses plus importantes maisons de négoce et de courtage. Le soleil du Midi qui gratifia notre réunion le lundi, nous fut sans doute apporté par les nombreux Marseillais que nous avons salués au passage. Les Bourguignons n'ont pas craint d'abandonner un instant les vendanges, la Franche-Comté et au-dessus des départements de l'Est, ceux d'où l'on entend bien le canon, nous avaient envoyés de leurs négociants. Le Centre, l'Auvergne, le Sud-Ouest étaient représentés, la Bretagne également. Quant aux départements voisins du Rhône : Ain, Isère, Drôme, Saône-et-Loire, Loire, Ardèche, etc., ils nous fournirent le plus fort contingent.

Une remarque particulière : les étrangers neutres étaient rares, nous n'avons pour ainsi dire pas vu de Suisses, qui viennent pourtant, quelquefois à nos Congrès.

L'affluence était beaucoup plus nombreuse que l'an dernier. Lundi après-midi on se serait presque cru à un Congrès d'avant la guerre.

Les affaires traitées n'ont pas été en rapport avec l'assistance. Il n'y a rien d'extraordinaire, les offres manquent et les expéditions sont si difficiles. D'ailleurs il n'a fallu pas se le dissimuler, les Congrès ne sont plus des réunions que l'on attend pour faire de grosses affaires, à moins que certaines années soient particulièrement propices aux affaires à livrer.

Non, le téléphone, le télégraphe, les moyens parfois rapides de la vie moderne permettent d'être en rapports constants. Mais les Congrès ont un autre intérêt capital. On y apprend à se connaître, on y crée des relations. Les relations, c'est tout le vice et la vie. Ce sont les relations qui excitent l'esprit d'émulation, qui créent les horizons les plus vastes. A ces seuls points de vue nous considérons les Congrès comme d'une grande utilité.

Combien les affaires deviennent plus faciles lorsqu'on a fait la connaissance du Monsieur avec lequel on a correspondu toute l'année.

Le mardi, seconde journée du Congrès, a été comme à l'habitude bien moins animée que la veille la température d'ailleurs n'était pas très engageante et la pluie par intervalles est venue troubler la réunion.

En ce qui concerne les cours de la plupart des denrées traitées à notre Congrès, nous n'avons pas constaté de grands changements avec ceux pratiqués sur la plupart des marchés à la fin de la semaine dernière. Un vent de firme semblait plutôt souffler sur la plupart des cours des grains.

Voyns d'ailleurs article par article les renseignements recueillis sur les récoltes qui sont eux aussi, un précieux enseignement des Congrès et examinons la physiologie des transactions.

### Blés

La situation commerciale de ces grains serait simple si l'on s'en tenait à la lettre de la loi. Les blés sont taxés à 33 francs, mais de la taxe à la réalité il y a loin. Il y a presque aussi loin que des instructions ministérielles interdisant les interdictions de sortie à leur application par les Préfets.

Ce singulier état d'esprit qui tend à rétablir les barrières économiques existant autrefois de province à province a eu pour conséquence une fabrication intermittente de la farine dans plusieurs centres de consommation au cours de l'année dernière et parfois les a mis à deux doigts d'une disette passagère.

Un semblable avoir mieux compris aujourd'hui tout le danger du système, que tous les départements français sont solidaires et doivent pratiquer le libre échange entre eux.

Au jour de notre Congrès de Lyon la plupart des interdictions de sortie des blés et farines sont levées, il subsiste exceptionnellement une certaine mauvaise volonté à rendre complète la liberté de circulation.

Soit à notre Congrès, soit par des renseignements que nous avons pris dans toutes les régions nous avons voulu nous faire une opinion personnelle sur l'ensemble de notre récolte de blés et sur les qualités des principales provenances. Nous les résumons tout d'abord et nous donnerons après le compte rendu proprement dit des affaires traitées au Congrès.

**Blés du Midi :** Dragunhan, Marseille, Avignon, Tarascon, Beaucaire. Prononcer ces noms c'est évoquer le soleil, ce chaud soleil méridional qui a procuré cette année aux départements du Midi une récolte de blés abondante et de qualité supérieure. Nous avons déjà donné lors de la Foire de Valence en juillet, de nombreux détails sur le rendement et la qualité des blés du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Gard, etc... Nous ne pouvons y revenir que pour les confirmer. Nous avons rencontré plusieurs congressistes du Vaucluse qui d'ailleurs, ne venaient pas pour vendre beaucoup de blés.

Nous nous ont rappelés que l'année fut très favorable aux céréales dans le Midi dont la récolte a été de beaucoup supérieure à celle de 1915. Le poids spécifique est de 78 à 80 kilos. Dans la plupart des rayons la superficie ensemencée a été équivalente à celle des années précédentes, le prix de vente ayant beaucoup encouragé les producteurs. Depuis la récolte les prix avancés ont facilité l'exportation dans les départements voisins. Aussi reste-t-il peu de marchandises en culture malgré la lenteur des expéditions. Souvenons en effet, qu'on a vendu des aubaines-buissons plus de 37 fr. le quintal. D'ici fin octobre il ne restera plus grand chose en culture, nous affirmerons.

On fait les préparatifs pour les nouvelles semailles et l'on craint que le manque de main-d'œuvre, malgré toute la bonne volonté ne permette pas d'ensemencer la même superficie que l'année dernière.

Dans les Basses-Alpes, le poids spécifique serait encore plus élevé, normalement inférieur à 80 kilos, mais nous dit un négociant de Forcalquier il est à craindre que l'ensemencement qui a été très réduit vu le manque de bras, le soit encore plus pour la campagne 1916-1917.

C'est aussi le poids spécifique de 78 à 80 kilos qui est celui des blés des Bouches-du-Rhône et du Gard où la situation est la même que dans les précédents.

En résumé, la campagne touche à sa fin en Provence et le résultat a été très satisfaisant pour la culture.

**Blés de la Drôme et de l'Ardèche :** C'est le Midi moins le quart suivant la plaisanterie facile, mais au point de vue de la récolte des blés les résultats ont été le plus souvent ceux du Midi précis. Plusieurs congressistes de ces départements nous font part de la remarque suivante : la culture vendrait plus volontiers de suite que les années précédentes. Pour notre part nous avons déjà fait pareille observation. Il en est peut-être ainsi parce que l'on suppose que les événements de la guerre en nous devenant favorables peuvent amener des surprises au point de vue de la tenue des cours. Pour l'Ardèche, la qualité est plus variable, dans le rayon de Paris, on parle de 78 à 80 kilos l'hectolitre, dans celui d'Annonay, de 75 à 77 kilos.

La Drôme tient peut-être le record pour le poids des blés. La moyenne est de 80 à 82 kilos l'hectolitre.

On a semencé l'année dernière les 2/3 de la surface normale et l'on espérait à peu près autant cette année.

**Blés de la région lyonnaise :** Nous entendons par région lyonnaise, le Lyonnais proprement dit, c'est-à-dire le Rhône et la Loire, la partie plaine de l'Isère, c'est-à-dire la partie du Dauphiné proche de Lyon, la Bresse et la Dombes.

La récolte des blés dans ces contrées a été bien inégale, c'est le cas d'employer le qualificatif professionnel de récolte jalouse. C'est ainsi qu'un négociant de Rive-de-Gier nous dépeint une récolte satisfaisante bien que venue dans des terres mal préparées et mal fumées, des blés lourds pesant 80 kilos. Dans la Loire également le rayon de Charlieu a eu une production bien au-dessous de la moyenne et des blés pesant de 78 à 80 kilos, de même autour de Saint-Etienne.

Dans le Rhône, la situation est à peu près celle de la Loire, dans l'Isère le poids spécifique dépasse rarement 78 kilos.

Un de nos amis, négociant dans les Dombes, que nous interviewons au passage, nous déclare que l'année dernière il n'a été ensemencé dans sa région que les 2/3 des années précédentes. Depuis plusieurs années dans les Dombes, on réduit de plus en plus la culture du blé que l'on remplace par des pâturages ou embouches. Les blés ont eu belle apparence jusqu'à fin mai. A partir de ce moment les herbes les ont envahies et ont causé la verse d'une grande partie des champs. Résultat final : de grosses meules de gerbes et peu de grains.

Dans la Bresse, les blés sont la plupart du temps engagés de graminées noires et la verse leur a donné un poids spécifique qui ne dépasse pas 70 kilos à l'hectolitre pour descendre parfois à 70 kilos.

**Blés Allier, Cher, Nièvre :** Ce sont là des provenances qui donnent lieu habituellement à un commerce important avec notre place. Les affaires ont à peine pu s'engager cette année, car le régime des interdictions de sortie a particulièrement sévit dans le Bourbonnais.

Nombreux sont cependant les négociants de ces régions à notre Congrès. Ils nous apprennent que dans l'Allier le rendement a été sérieusement compromis par la température humide qui a caractérisé la période de floraison, le printemps également est trop pluvieux surtout au moment du lalage des blés. Comme poids spécifique on parle de 77 kilos 500 rayon de Saint-Germain-des-Fossés, 76 à 79 kilos rayon de Varennes-sur-Allier, 77 à 78 rayon de Moulins, 75 rayon de Lapalisse, 75 à 80 rayon de Gannat. La diminution des ensemencements a été en moyenne d'un cinquième.

Dans le Cher, la température n'a pas toujours été favorable, beaucoup de pluie et peu de chaleur. Néanmoins, la récolte dans le rayon de Bourges même n'a pas été trop défectueuse, mais il n'en est pas de même dans tout le département où plusieurs cantons sont plutôt mauvais. Le poids de l'hectolitre est généralement de 77 kilos.

La Nièvre est moins bien partagée que les deux autres départements. Un négociant du Centre nous déclare : A mon avis la récolte des blés est petite et en grande partie de mauvaise qualité vu la charge de graines étrangères qu'elle contient. Dans le rayon de Cosne-sur-Loire, les champs étaient fortement engagés de mauvaises herbes. Le poids spécifique moyen est de 74 kilos, autour de Nevers on ne parle que de 72 à 75 kilos. Cela se comprend car les terrains de la Nièvre étant très argileux, les blés y ont particulièrement souffert de l'humidité.

**Blés Côte-d'Or, Yonne :** Les nouvelles apportées de la Côte-d'Or ne sont pas non plus très encourageantes. Les blés ont souffert de l'humidité à partir de la fleur et parfois il a encore plu pendant les moissons. Comme poids spécifiques courants on nous indique 72, 73, 74 et 75 kilos.

Très défavorable en juin-juillet et trop humide pendant la moisson fut la température dans l'Yonne, il y a beaucoup de retard puisque dans quelques rayons, notamment du côté de Flavignac, on a rentré les derniers blés peu avant le 15 septembre. Les blés de 73 à 74 kilos sont plus fréquents que ceux de 75 à 76 kilos.

**Blés Saône-et-Loire :** Bien des lots sont chargés en mauvaises graines, mais les blés sont généralement assez secs, beaucoup de champs ont été envahis par les mauvaises herbes et la verse a diminué le rendement. La qualité varie beaucoup, le poids moyen est de 75 à 76 kilos, de côté de Mâcon ce poids est souvent réduit de 72 à 74 kilos, on estime la récolte d'un cinquième en moins des années moyennes. Un de nos amis de Buxy nous fait part de plaintes de la culture au sujet des ravages causés par les sangliers qui sont très nombreux et n'ont pas encore été chassés sérieusement.

**Blés Beauce-Gâtinais :** Dans la Beauce la température a été presque constamment défavorable. Certains champs ont même du être retournés au printemps et emblavés d'une manière différente, les blés de printemps ne réussissent pas. Les blés sont très chargés et maigres, les bons seront rares. Le poids spécifique est encore inconnu car les battages ne font que commencer.

Pour la région gâtinaise on nous déclare que les blés ont été semés sur une moins grande superficie que la moyenne. Les terres légères du calcaire jurassique ont été lavées à l'exès, bien que perméables par les pluies pendant toute la période de végétation. Les terres argileuses des vallées ont été submergées et là aussi, la récolte a été médiocre. Le rendement après battage est de 18 à 24 hectolitres à l'hectare, le poids spécifique moyen 77 kilos 500 à l'hectolitre.

**Blés Touraine, Orléansais, Poitou :** Dans l'Orléansais, la récolte a été plutôt médiocre, mais les blés de 78 kilos

ne sont pas rares, il en est ainsi dans la Touraine.

Le Poitou est une province relativement bien partagée au point de vue de la qualité et du rendement. Dans les Deux-Sèvres, la qualité est très bonne, les blés pèsent 80 kilos; la Vienne a eu une température également favorable, les récoltes sont bien rentrées, les battages avancent assez vite, plus de la moitié des grains est déjà battue. La Vendée a récolté des blés de 78 à 80 kilos, le rendement est peu supérieur à celui de l'an passé.

**Blés Bretagne :** Nous rencontrons quelques bretons qui viennent consolider les relations qu'ils ont de plus en plus nombreuses avec notre place. Les indications que nous avons recueillies sur la récolte des blés en Bretagne peuvent être divisées en deux groupes : 1° Loire-Inférieure, Ile-et-Vilaine; 2° Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.

Dans la Loire-Inférieure et l'Ile-et-Vilaine, la récolte a été défectoire, mais la qualité bonne et l'on a des blés de 80 kilos.

Dans le Morbihan, la récolte a été bonne et surtout bien faite, les blés pèsent 78 kilos. Pour les Côtes-du-Nord c'est aussi une très bonne année. Le Finistère espérait de semblables résultats mais dans le rayon de Brest, des pluies survenues dans la seconde quinzaine d'août, ont empêché de rentrer les blés secs.

**Blés Normandie :** La récolte des blés est très tardive dans la Seine-Inférieure par suite du manque de main-d'œuvre, les derniers orages ont détérioré la qualité et les blés seront légers. Dans l'Orne la récolte est médiocre, la qualité satisfaisante.

**Blés Sarthe-Mayenne :** La récolte est bien meilleure dans la Mayenne que dans la Sarthe où les résultats sont irréguliers. Il y a des blés de 80 kilos à côté d'autres de 76 kilos.

**Blés Champagne :** La température a été bonne dans l'Aube jusqu'à l'épiage où le froid a contrarié la grenaison, les blés pèsent de 72 à 75 kilos. La récolte est petite moyenne dans la Marne et la Haute-Marne, les blés sont très chargés en graines noires, ils pèsent de 73 à 75 kilos.

**Blés Vosges :** La récolte des blés a été franchement mauvaise dans les Vosges, les grains manquent de siccité et de poids, la moyenne ne dépasse pas 74 kilos.

**Blés Franche-Comté :** Dans le Doubs nous déclarer un négociant de Besançon, la culture a donné l'année dernière beaucoup de blé à manger au bétail car l'avoine avait été réquisitionnée. En ce qui concerne le rendement il est médiocre, le poids varie de 72 à 75 kilos l'hectolitre. Dans la Haute-Saône le mauvais état des terres, l'humidité, les campagnols ont contribué à réduire la récolte des blés dont le poids oscille seulement entre 70 et 74 kilos à l'hectolitre.

Récolte également médiocre dans le Jura de blés légers de 72 à 75 kilos l'hectolitre.

Dans toute la Franche-Comté on se demande avec une certaine inquiétude comment se passera l'année. Plusieurs meuniers du Jura et du Doubs nous disent qu'ils sont déjà obligés d'avoir recours aux blés du Centre, la récolte ne suffira pas à alimenter la région.

**Blés de régions diverses :** Dans la Creuse, le rendement du blé est bon, mais de qualité inégale, certains lots propres, pesant jusqu'à 80 kilos, mais à côté on trouve des lots graineux de qualité inférieure ne dépassant pas 76 kilos. Un négociant de Mainsais nous dit qu'il estime que dans sa contrée, un tiers des blés sera rendu à la fin des battages qui seront terminés vers le 15 octobre et les deux tiers resteront en culture.

Dans les Charentes la récolte est assez bonne et les blés pèsent de 78 à 80 kilos.

Le Sud-Ouest a donné également des blés lourds, 78 à 80 kilos dans les Basses-Pyrénées, 76 à 80 kilos dans la Haute-Garonne, 79 à 80 kilos dans la Dordogne.

La Haute-Loire a eu une bonne récolte de blés, la moisson s'est faite dans des conditions favorables, les blés pèsent 78 kilos.

### Farines

Le Congrès a été sans intérêt comme affaires en farines.

Les farines sont, en effet, taxées partout et les transactions sont localisées. On ne songe pas à faire du livrable. A Lyon, rappelons-le, les farines sont taxées à 43.50 les 100 kilos nous rendues en boulangerie, on logées, toile facturée et reprise au même prix.

### Issues

A côté de quelques affaires conclues au prix de la taxe, soit 18 fr. départ, il s'en est faites un certain nombre à des cours plus élevés. On a acheté depuis 20 fr. jusqu'à 23 fr.

D'une façon générale, les transactions n'ont pas été importantes par suite du manque de marchandise à la vente.

### Seigles

La récolte du seigle est vraiment défectoire et justement, à ce propos on s'étonne que l'Administration pousse à la hausse en faisant réquisitionner les seigles pour l'alimentation des Russes. Comme nous le fait remarquer un congressiste de la Haute-Marne, le prix de la farine de seigle revient aussi cher que celui de la farine de froment.

Pourquoi, dans ces conditions, faire manger du pain de seigle aux Russes qui certainement préféreraient le pain de froment. On ferait mieux de garder le seigle pour les besoins de la distillerie qui travaille pour la guerre.

Les seigles étaient très recherchés à notre Congrès. Il y avait une véritable effervescence sur ces grains. Alors que dans la matinée de lundi les acheteurs offraient 32 fr. départ, au début de l'après-midi ils payaient 33 fr. et à la fin de la réunion on aurait accepté couramment 34 fr. Les vendeurs manquaient. On a traité quelques seigles de Bretagne dans les 33 fr. 25 départ; les provenances du Forez et du Rhône ont été payées 34 fr. La farine de seigle vaut 47 fr. dans le Centre.

Voilà donc encore une nouvelle anomalie, les seigles deviennent plus chers que les blés.

### Avoines

La récolte des avoines présente des caractéristiques tout à fait différentes de celle des blés. Nous avons vu plus haut que, sauf quelques régions favorisées, la production a été le plus souvent jalouse. Pour les avoines au contraire, la note dominante est l'abondance. Les pluies qui ont réduit la récolte des blés ont favorisé celle des avoines. Il semble aussi que la réduction des superficies ensemencées n'est pas aussi grande que l'on a annoncé les statistiques officielles.

C'est en somme la meilleure récolte de céréales bien que les battages ne correspondent pas toujours aux prévisions.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur les principales provenances.

**Avoines du Centre :** Dans l'Allier, le poids moyen est de 46 à 47 kilos à l'hectolitre, il y a cependant quelques différences et l'on trouve des lots pesant depuis 45 kilos jusqu'à 50 kilos. Dans le Cher, il y a quantité et qualité sauf pour quelques avoines tardives saisies par la chaleur. Les noires pèsent de 49 à 50 kilos, les grises d'hiver de 50 à 51. Dans la Nièvre, la récolte est très bonne dans les terres légères, bonne dans les terres franches, médiocre dans les terres argileuses, on se plaint qu'il y ait beaucoup d'avoines germées. Des trois départements, Allier, Cher, Nièvre, c'est celui qui a les moins bons résultats. On parle de 42 à 47 kilos à l'hectolitre comme poids spécifique, les avoines sont souvent engagées de mauvaises graines.

**Avoines Auvergne et Velay :** Du Puy-de-Dôme, les avis sont un peu irréguliers. Un négociant de Marignac nous dit que dans son rayon les avoines ont été très bien réussies, il y aura de belles avoines pesant de 46 à 47 kilos et la quantité. Dans le rayon d'Arplane, la qualité est moins bonne, 40 à 45 kilos; dans celui de Courpière, il y a des avoines de 50 kilos et autour de Clermont on est satisfait de la récolte de ces grains pesant 45 à 47 kilos.

Bonne récolte dans la Haute-Loire où les avoines pèsent de 45 à 50 kilos. Le Cantal a donné une récolte abondante, mais les avoines sont de faible poids : 40 kilos à l'hectolitre.

**Avoines Poitou-Charente :** La récolte est très bonne en Vendée, comme qualité et quantité. Les poids sont de 50 à 52 kilos à l'hectolitre. Même situation pour la Vienne, département pour lequel plusieurs congressistes nous ont donné de bonnes nouvelles. Beaucoup de récoltes n'ont rien voulu traiter à notre Congrès, d'autres insuffisamment approvisionnées par le ravitaillement en ont profité pour se munir de quelques quantités.

Il s'est fait notamment un peu de blés du Midi : des tuzelles-saïettes très fermement tenues à 34.75 départ. On a payé aussi des aubaines-buissons 36.75.

de beaux échantillons. La récolte est très belle dans la plupart des départements bretons. La Loire-Inférieure a récolté des avoines pesant 50 à 52 kilos, l'Ile-et-Vilaine a un rendement normal et la qualité est bonne. Dans le Morbihan on parle aussi de poids spécifique de 50 à 52 kilos, malheureusement il y avait peu de terrains ensemencés. Les avoines sont un peu moins lourdes dans les Côtes-du-Nord.

**Avoines Jura, Haute-Saône, Vosges :** Les résultats sont satisfaisants dans les Vosges, les avoines pèsent de 45 à 48 kilos, quelques échantillons sont parfois légèrement chargés de vesces. Dans le Jura, bon résultat comme poids, rendement et qualité. Dans la Haute-Saône la récolte est bonne mais rentrée plus ou moins sèche. Malgré une diminution d'ensemencement d'un dixième, il y a une récolte encore au-dessus de la moyenne, dans le rayon de Jussey les avoines ont été rentrées dans de mauvaises conditions, le poids moyen dépasse rarement 45 kilos, 48 est le maximum.

**Avoines de la région lyonnaise :** Récolte variable suivant les rayons, dans l'Ain elle est très bonne, le poids à l'hectolitre varie de 45 à 46 kilos, l'Isère également nous fournit de bonnes avoines pesant 45 à 48 kilos. Dans la Loire il s'est fait une forte récolte, mais en raison du mauvais temps, elle a souvent été un peu rentrée. Le poids varie entre 45 et 50 kilos. Dans certains rayons la récolte de l'avoine est un record comme quantité et qualité, et les superficies emblavées ont été plus abondantes que l'année précédente. Récoltes très bonnes en Saône-et-Loire d'avoines pesant depuis 45 jusqu'à 50 kilos. Même situation dans le Rhône.

**Avoines du Midi :** Le Midi, comme nous l'avons déjà dit a été très favorisé pour toutes ses cultures de céréales. Les avoines ont bien entendu, été à l'honneur, sauf quelques parcelles d'avoines de printemps qui ont souffert de la sécheresse. Dans le Vaucluse les avoines pèsent rarement au-dessous de 50 kilos, de même dans les Basses-Alpes, même rendement dans les Bouches-du-Rhône.

De la Drôme, il était montré des échantillons pesant jusqu'à 52 et 55 kilos.

Le Congrès apporte peu de changements en ce qui concerne le cours des avoines. La baisse ne s'est pas bien sensiblement accentuée. Il y a eu cependant un assez bon courant d'affaires.

En avoines de la région lyonnaise, on a traité autour de 29 et 29.25 départ, rarement au-dessous et pour de petits lots seulement.

On a traité des avoines noires du Centre à 29 fr., des grises d'hiver à 29.60 et 29.75 les 100 kilos départ.

Il s'est fait également des avoines grises de Beauce à 28.75 et 29 fr. départ.

Le Midi tient trop cher pour intéresser les acheteurs du Congrès, soit 30.50 à 30.75 départ.

**Orges**  
L'époque du Congrès coïncide avec une sérieuse reprise des cours des orges. Les battages étant lents ces grains sont peu offerts et le disponible est par contre bien demandé.

Quelle est l'importance de la récolte ? Jusqu'à présent les renseignements n'ont pas été nombreux. Nous allons consigner ici ceux que nous avons pu obtenir.

Voici d'abord ce que nous déclare notre correspondant du Puy.

**Orges du Puy :** Nos marchés sont peu animés, les rares échantillons qui ont paru s'enlèvent rapidement et l'empressement beaucoup trop précipité que mettent les acheteurs à solliciter nos paysans à vendre détermine un mouvement contraire à celui qu'on désire obtenir. Non seulement le cultivateur, en présence de toutes ces demandes n'est pas disposé à vendre, mais celui qui est besogneux ne cède qu'à prix toujours plus avantageux. Le jour où les achats s'arrêteront pour n'imposent quelle raison, on peut-être assurée d'avoir au marché suivant d'abondantes offres et à des prix de plus en plus favorables pour le commerçant. Donc le seul remède qui soit de nature à calmer les prétentions outrées de nos cultivateurs consiste à suspendre les achats pendant deux ou trois marchés et de reprendre ensuite en payant la marchandise à une limite de plus en plus en rapport avec celle des autres centres de production.

Grâce au beau temps qui nous est revenu, la moisson dans la montagne se poursuivra favorablement et les orges récoltées, si elles sont jaunes, seront sèches et donneront une bonne germination. Il était à craindre à un moment donné que cette région ne pût présenter à la vente que des orges de mouture avec odeur, très heureusement cette quantité d'orge impropre à la brasserie ne sera pas très importante et dans l'ensemble on peut estimer que les 4/5 de la récolte pourront être destinés à la fabrication du malt.

soutenue les prix comme suit cotés en culture.

Orges choix, 42 francs les 100 kilos. Orges de l'Aude : Le département de l'Aude produit quelques quantités notables d'orges et paumelles.

Notre correspondant de Bordeaux nous annonce qu'elles sont très belles cette année, la récolte a été bonne, mais il est impossible de compléter de matériel, les compagnies de chemin de fer n'acceptent que des expéditions de 500 kilos par jour, il est matériellement impossible de faire une affaire, et nous en connaissons passablement qui, de ce fait, ont été annulés. Pour obtenir un wagon, il faut patienter plus d'un mois !

Ces renseignements nous sont confirmés au Congrès où l'on nous dit que les paumelles ont donné 52 hectolitres à l'hectare et que le poids de l'hectolitre est de 67 à 70 kilos ; les orges pèsent 60 à 65 kilos.

Orges Champagne : La récolte dans l'Aube n'a pas été très grosse. Elle a produit seulement de 18 à 20 quintaux à l'hectare. Quant au poids spécifique, il varie en Champagne de 60 à 64 kilos à l'hectolitre.

Orges Sarthe-Mayenne : La récolte est bonne ou très bonne et la qualité est supérieure, on montre des échantillons pesant 67 kilos.

Orges Poitou-Charente : Dans la Vendée la récolte est moyenne comme rendement, la qualité bonne, le poids à l'hectolitre de 60 à 62 kilos. Dans les Deux-Sèvres les résultats sont excellents et certaines orges pèsent jusqu'à 70 kilos. La Vienne a une récolte un peu moins bonne avec des grains pesant 60 kilos. La Charente-Inférieure a une bonne récolte, le poids spécifique est de 60 à 65 kilos. La Charente a un assez bon rendement 59 à 62 kilos.

Orges Berry : Récolte laissant parfois à désirer surtout au point de vue de la qualité, cependant le poids spécifique est encore assez élevé 65 à 66 kilos.

Orges Bretagne : Bon rendement dans l'Ille-et-Vilaine, de même dans les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure la récolte est moyenne et les orges pèsent de 63 à 64 kilos à l'hectolitre.

Signalons quelques offres d'orges de Bretagne qui s'arrachent entre 35,25 et 36,50 départ selon qualité. On est très acheteur d'orges à notre Congrès. On a fait des orges Sarthe-Mayenne, Beauce, à 38 fr.

Maïs

Le maïs n'est cultivé pour la vente au commerce que dans un petit nombre de départements français surtout dans le Sud-Ouest.

Il serait prématuré de se prononcer maintenant sur la qualité du maïs de saison, car cette marchandise n'est pas encore récoltée, cependant elle a belle apparence et on compte sur une récolte bonne moyenne.

Le maïs des Landes reste en épi tout l'hiver aux fins de séchage et il n'est dérangé à la machine qu'au moment des expéditions qui se font de février et au début. Quelquefois même encore commencement juin.

Aucun prix ne peut être fixé, il dépendra des prix tenus par les maïs Plata et aussi de la préférence qu'auront les acheteurs pour les maïs Plata ou les Landes, suivant la condition de ces derniers.

A propos des maïs Plata il est certain que la qualité est bonne et que les arrivages ne laissent rien à désirer.

Signalons qu'actuellement le port de Bordeaux est engorgé de maïs Plata, par suite de plusieurs arrivées de vapeurs très rapprochés les uns des autres, et aussi de la difficulté d'embarquement sur quai.

La consommation s'est également sensiblement ralentie et les prix pour le disponible sont en légère baisse. On est disponible quai pour maïs roux de 25 à 35,50 pour maïs blancs 37 à 38,50. Le livrable est plus ferme et coté 36,50 les 3-4 d'octobre. Il y aurait intérêt pour les acheteurs à traiter en disponible, car strictement les présents prix ne pourront pas maintenir logiquement et une fois ces stocks liquidés, la fermeture se prononcera à nouveau.

Dans la Haute-Garonne, les maïs n'ont pas encore paru, mais la récolte sera d'un tiers plus abondante que l'année dernière. Le peu qui paraît se paie dans les pays d'origine 33 fr. les 75 kilos.

Les offres par Bordeaux sont abondantes. Le port étant encombré par le disponible, les prix sont bas. On tenait les jaunes Plata 33,75 caf.

Par Marseille, on a vendu des jaunes Plata, embarquement septembre, à 36,75 caf.

Sarrasins

Il est un peu tôt pour avoir des renseignements certains sur la récolte des sarrasins. Les grosses régions productrices sont, on le sait la Bretagne et la Normandie.

Nous avons interrogé les négociants de ces régions présents à notre Congrès. Un Nantais nous dit que l'on prévoit un rendement des plus décevants et que de ce fait les affaires s'engagent très difficilement. Il y a acheteurs pour livraison octobre à 33,50, sans vendeurs. Un Négociant de Rennes nous dit que, bien que les battages ne soient pas commencés, l'Ille-et-Vilaine n'aura à son avis, guère que sa consommation et les autres départements Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère n'auront qu'un 1/3 de récolte. Pour la livraison octobre il voit de nombreux acheteurs aux prix de 34 et 35 fr. ; quant au livrable par suite du manque de sarrasins il en sera beaucoup consommé pour la nourriture des bestiaux et il sera possible que les prix se maintiennent.

La hausse des sarrasins s'est plutôt accentuée à notre Congrès. Il s'est fait sur les sarrasins d'octobre à 38 fr. départ. En tout cas le prix couramment pratiqué est de 35 à 35,50 pour livraison octobre.

Fèves et Fèveroles

Il se traite toujours à notre Congrès quelques affaires en fèves et fèveroles. Nous avons remarqué des échantillons de fèves du Médoc.

Le Médoc produit de belles petites fèves, semblables à la fève de Vendée et aussi de Bône, elle convient pour cassia mais est principalement employée pour la nourriture des chevaux. Les principaux centres récoltants sont, Talais, Jarnac et Louzac, Souillac et les environs. La récolte a été très bonne cette année, plus abondante que la précédente, et on pourrait trouver à acheter dans les 10 à 20 mille hectolitres chez les divers propriétaires. Les prix sont auto-

de 27 fr. l'hectolitre au départ Talais. Il n'y a pas de gros commerçants vendeurs dans la région, on achète comptant d'un part et le paiement doit se faire au départ, toiles achetées à fournir.

L'industrie de la minoterie spéciale à Marseille traverse une crise grave, par suite du maintien des droits de douane sur les fèves exotiques.

Un minotier de Marseille nous a déclaré : « La guerre nous ayant privés de certaines des plus importantes provenances et les cours élevés des maïs ayant incité les fèveurs à donner la préférence aux fèveroles, la demande intense de celles-ci rencontrant une production restreinte, il en est résulté une hausse qui ne nous a plus permis de lutter avec les cours auxquels l'Etat cède les blés. »

« La fabrication des farines de fèves est donc absolument arrêtée, en vendant au-dessous du pair, il faudrait encore tenir 45 fr. les premières, 44 fr. les deuxièmes, 75 fr. les fèvevots cassés. »

« On cote, en effet, les fèvevots d'Alexandrie, 40 fr. caf, entrepôt douane ; les fèves du Maroc, 36 fr. ; d'Algérie 35 à 36 fr. ; Tunisie, 35 à 36 fr. entrepôt consommation, et les arrivages en France sont de plus en plus rares. »

« L'année est non seulement désastreuse, mais encore perdue pour cette industrie. »

Pailles, Fourrages

La situation des pailles est encore plus pénible que pour les pommes de terre, le matériel fait totalement défaut, et dans certaines régions la réquisition enlevant tout. Il faut des autorisations de l'Intendance pour pouvoir livrer et ce n'est nullement facile à obtenir, aussi, on ne traite pour ainsi dire rien, notre place est très montée en ce moment et la plupart de gros négociants et camionneurs de notre ville menaçant de fermer purement et simplement si la situation ne s'améliore pas.

« On cote à la tonne sur wagon, gare départ des régions d'expédition et publié nominativement :

Table listing prices for various agricultural products like Paille froment, Paille avoine, etc.

« A notre Congrès, les affaires traitées ont été insignifiantes, pour les raisons exposées ci-dessus. »

Graines fourragères

Les graines fourragères n'ont pas donné lieu à de nombreuses et importantes transactions à notre Congrès. La campagne est, en effet, à peine commencée.

On nous dit que dans la Haute-Garonne la persistante sécheresse a fortement éprouvé la culture du trèfle violet. En terre légère, la plante a séché sur pied et la graine n'est pas arrivée à maturité. Dans les sols frais ou argileux, les dégâts sont moins importants, la plante y a mieux résisté et grâce à quelques pluies tombées à temps, la maturation de la graine s'est faite dans d'assez bonnes conditions. Le rendement dans son ensemble sera loin d'égaliser celui de 1915, on l'estime plutôt comme médiocre.

En ce qui concerne la qualité, on ne peut guère se prononcer, les cultivateurs étant occupés à des travaux plus pressés n'ont pas encore éloigné aux battages et se tiennent encore procloqués au marché, de sorte que jusqu'ici les affaires sont nulles et les cours ne sont pas encore établis.

La luzerne souffre moins de la sécheresse que le trèfle, grâce à ses racines pivotantes. Les étés secs produisent les plus belles récoltes. Il n'en sera pas de même cette année, du moins dans la région toulousaine, à cause des pluies qui ont provoqué une nouvelle pouce rapide au grand préjudice de la graine en formation. Pas mal de champs ont été coupés en vert. Ceux qu'on a laissés pour la production de graines, à en juger par les quelques échantillons parus, ayant souffert de l'humidité.

Cependant, il sera bon d'attendre encore quelques jours avant de pouvoir se prononcer. Il n'y a pas encore de cours, la culture, pour les mêmes raisons que pour les trèfles, n'offrant encore rien.

Dans le Lot-et-Garonne, la récolte est très petite. On éprouve même des difficultés pour les battages. Il n'a encore rien paru sur les marchés locaux. Il reste fort peu de marchandises de la précédente campagne.

La graine d'eluzerne est très abondante dans les Bouches-du-Rhône, la qualité saine. Les prix sont en ce moment un peu artificiels pour ces provenances et pour cette année ils ne sont pas encore créés.

Dans la Drôme, il y a une bonne demiarécolte, mais on demande 140 à 150 fr. pour ces provenances, prix qui, on le pense, sont en baisse. On demande comme prévu, de 38,50 à 39,50 nus gare départ.

Du rayon de Montélimard, on offre des luzernes à 120 et 130 fr.

Dans le Berry, on espérait à un moment donné, principalement pour les trèfles violets, un rendement avantageux, mais par suite d'une sécheresse prolongée, la situation s'est beaucoup modifiée et l'on ne peut espérer maintenant qu'une faible récolte.

Un négociant du Vaucluse nous donne les renseignements suivants sur son rayon et les régions voisines :

« Au sujet des graines fourragères, la récolte a été cette année très médiocre par ici, ainsi que dans les Alpes qui, en général, fournissent beaucoup. »

« Il reste pas mal de sarrasins sainfoin vieux à la culture, surtout dans les Alpes, et, en très peu. On demande comme prévu, de 38,50 à 39,50 nus gare départ. »

« Un sainfoin nouveau, la récolte ici et dans les Alpes est peu abondante. On pratique les prix de 41 à 43 fr. nus départ. »

« En luzerne, la récolte est très médiocre dans le Vaucluse et les Alpes. On dit les Bouches-du-Rhône et le Gard mieux partagés. On pratique de 160 à 200 fr. suivant qualité. »

« Pour les veses, la récolte est peu abondante, la marchandise recherchée, les cours sont très élevés de 35 à 40 p. 100. Les trèfles ont fourni une récolte peu abondante, il reste quelques gros lots de l'année dernière. On cote de 130 à 150 fr. et même 170 fr. »

« Dans le Maine-et-Loire, on fait quelques quantités de graines fourragères. Un négociant de Cholet nous dit :

Le rayon de Cholet ne cultive, en fait de graines fourragères, que le trèfle violet et la vesce d'hiver.

Actuellement, les battages du trèfle ne sont pas faits et les prix ne sont pas fixés. On croit à une récolte moyenne.

La vesce d'hiver se vend 42 fr. les 100 kilos. La récolte de cette graine est adoussée de la moyenne, les prix ont une tendance à la hausse.

Notre Congrès s'est caractérisé par de très petites offres en graines fourragères.

Les battages de ces graines se font ordinairement après ceux des céréales et le retard existant pour ceux-ci est encore plus appréciable en la circonstance.

Signalons quelques offres en luzernes de Poitou traitées à 140 fr. pour le naturel et 150 fr. pour les décussées.

En trèfles violets seulement de rares balles sont offertes et les affaires sont très restreintes pour fournir une base permettant d'établir des cours bien exacts. Toutefois, nominativement on peut constater une baisse sensible sur le prix qui, il y a quelques jours, étaient à 200 fr. Pour notre Congrès, on notera 140 à 150 fr.

L'Italie demande des graines, plusieurs courtiers avaient des ordres pour ce pays qu'ils n'ont pu satisfaire.

Graines potagères

La graine de carotte a donné lieu cette année à des transactions relativement actives. Fait à noter, elle a été assez abondamment cultivée en Provence. On a payé de 4 à 8 fr. le kilo. On l'utilisera, paraît-il, au service de l'armée, pour la production des gaz asphyxiants.

Pommes de terre

Notre Congrès a été favorisé d'un temps superbe pour le premier jour et nous avons pu constater une grande affluence dans l'après-midi notamment.

Toutefois, les vendeurs sont réservés, car de l'opinion générale, les prix ne peuvent que se bien tenir. L'Est se trouve très défavorisé cette année, et l'Ouest bien qu'ayant une récolte meilleure tient les prix. Toutefois, de cette dernière région, il faut enregisturer une certaine faiblesse dans les cours, par suite du démarrage retardé par la taxation de la pomme de terre sur la place de Paris, de ce fait, le Poitou, l'Orléanais, la Touraine et Le Mans se trouvent privés d'un important débouché, la taxe étant vraiment trop faible pour permettre aux vendeurs de traiter.

Il est à remarquer que l'Anjou et le Berry offrent à des prix bien plus intéressants et la marchandise cette année, bien que n'étant pas très grosse, donne toute satisfaction.

« A notre Congrès, il y avait quelques offres de la Sarthe, Mayenne, ainsi que de la Creuse, mais des provenances ne sont pas aussi intéressantes pour la consommation que nos régions et c'est encore un peu tôt pour les semences. »

« En attendant, les transactions sont plutôt difficiles. D'une manière générale, le manque de matériel gêne considérablement les vendeurs qui veulent enlever ce qu'ils ont de traité avant le départ du courant et on échange toujours les mêmes récriminations au sujet de la situation relativement aux transports qui ne font que s'empirer. »

« En résumé, notre réunion donne lieu surtout à de nombreuses plaintes, mais les affaires ne sont pas très brillantes. »

« On cote à la tonne sur wagon, départ des régions d'expédition : Early roses, Orléanais, Anjou, Foix, Touraine, Sarthe, 150 160 Early roses, Jura, Saône-et-Loire, 150 160 Jura, Côte-d'Or, Touraine, Orléanais, Poitou ou Sarthe, 155 165 Jaunes rondes, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, 180 185 Jaunes princesse d'Autvergne, 160 165 Institut Beauvais, Saône-et-Loire, Jura, Nièvre, Côte-d'Or, 140 145 Institut de Beauvais, Creuse, Limousin, Saône, 125 135 Fourniture, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'Or, Loire, H.-Loire 130 135 Fourniture, Limousin, Saône, Poitou 125 130 »

Légumes secs

Les légumes secs sont généralement chers cette année et les réquisitions sont sans aucun doute une des principales causes de cette cherté. Il en est d'autres que nous indiquons plus loin.

« Avant de parler de la marchandise indigène voyons d'abord ce que l'on dit des légumes secs exotiques. La situation nous a été décrite par le chef d'une maison de Marseille qui s'exprime ainsi : »

« Légumes secs exotiques : La tendance générale de ces articles d'origine exotique n'a cessé de se maintenir très ferme, avec même de fortes variations en hausse pour certains articles. »

« Haricots : A l'importation, la place de Marseille n'est plus guère fournie, en dehors de quelques petits lots de Madagascar et d'Afrique Orientale anglaise), que, par le Japon. Mais quoique ce pays offre une grande variation de marchandises, seuls les gros plats blancs semblent avoir obtenu chez nous quelque succès. A l'heure actuelle il n'est cependant pas guère question de ces articles, car on est en fin de récolte et les premiers arrivages de la nouvelle ne pourront pas être ici avant novembre. »

« Néanmoins les petits stocks disponibles sont tenus très fermes à des prix variables, suivant qualités, entre 74 et 95 fr. »

« Lentilles : Cet article qui nous est fourni presque uniquement par les Indes et l'Egypte a subi une longue période de stagnation, sans trouver preneurs en dehors de quelques petites affaires. La principale cause en est que les Intendances ont exclu cette qualité de leurs fournitures. »

« A notre Congrès on offre des lentilles d'Espagne de 115 à 130 fr. les 100 kilos suivant grosseur. Les lentilles Bombay sont tenues de 58 à 60 fr. »

« Il semble cependant y avoir en ce moment une certaine reprise motivée probablement par le contre coup de la hausse sur les lentilles des Indes. Ceci-ci en effet, n'ont pas cessé de hausser depuis plusieurs semaines, hausse provoquée d'abord par une forte agglomération de frets, par les difficultés d'expédition des Indes par suite de nombreuses réquisitions de navires par les gouvernements anglais, et aussi par les fortes demandes des Intendances. A l'heure actuelle les principales maisons d'importation de cet article demandent pour la marchandise brute, de 58 à 59 fr. pour les grosses et de 55 à 56 fr. pour les moyennes. Ces prix s'entendent quai Marseille, à l'entrepôt de douane. Malgré ces prix élevés les marchandises s'écoulent très facilement et sont très demandées à cause de leur parfaite conservation, de leur cuisson irréprochable et de l'absence totale des mouches. »

Pois chiches : Cet article était le seul qui jusqu'à présent avait pu se louer à un niveau suffisamment raisonnable pour permettre de nombreuses transactions. Mais avec la nouvelle récolte nous avons vu se produire une profonde modification de la situation. En premier lieu, la récolte au Maroc (qui est notre principal fournisseur depuis qu'il nous est impossible de nous fournir en Syrie comme auparavant) a été déclinée en grande partie par les sautes-herbes. L'Algérie a elle-même des besoins assez considérables et émet des prétentions exagérées avec une récolte également restreinte. A ces éléments de hausse vient s'ajouter une demande continue pour l'exportation à destination de divers centres de la Méditerranée orientale, et nous en arrivons ainsi à voir diverses qualités de pois chiches en hausse de 25 à 40 % sur les prix pratiqués l'année dernière, à la même époque. »

« La demande n'aurait point assez bonne malgré une hésitation assez naturelle de la part des acheteurs devant de pareilles offres. »

Pois verts et cassés : Ces articles sont maintenant devenus introuvables. Comme nous n'aurons point de fournisseur que les Etats-Unis, lorsque leur nouvelle récolte sera là, il est à peu près impossible d'établir une appréciation quelconque. A en juger cependant par les prix qui sont demandés pour d'autres articles de cette origine, nous ne serions pas étonnés de voir dépasser dès le début le prix de 100 fr. pour les pois verts qui ferait probablement dépasser le prix de 140 fr. pour les pois cassés. Il est probable qu'à ces prix la consommation préférera en grande partie s'abstenir. »

Chênévils : C'est certainement celui des articles qui a subi la hausse la plus élevée. Cette marchandise dont le prix variait avant la guerre entre 18 à 25 francs, vaut à l'heure actuelle de 90 à 100 francs suivant position et état. Les arrivages de Mandchourie sont assez considérables, mais n'influencent aucunement sur les cours. »

Alpistes : Le Maroc nous fournit de jolies alpistes à des prix qui restent suffisamment raisonnables pour permettre des transactions assez régulières. Malheureusement l'écoulement de cet article est assez restreint. »

Légumes secs indigènes : Il se produit de notables quantités de légumes secs dans la Gironde et les Landes. Notre correspondant de Bordeaux nous a fourni les indications ci-après sur ce genre d'articles. Dans la région de La Réole et Bazas, on trouve de beaux haricots plats, en général petits plats, plus grosses sortes sont dans les Landes, et aussi des capucines blanches (Ligots) et des capucines café, variété très estimée par les marchands grainiers pour la semence. Les prix sont élevés cette année, on parle de 95 fr. les 100 kilos départ, pour les petits plats et capucines, mais aucune offre n'est encore formée sérieusement, la réquisition opérant dans la Région. »

« Les environs de Castillon sur Dordogne et le Blayais, donnent une variété de légumes secs, haricots blancs mélangés, mais les quantités récoltées sont petites. En général on trouve en Gironde des haricots tout pour la saison, mais par petits lots de 10 à 20 balles à la fois, c'est le produit de la petite culture. »

« Dans les Landes : Il est interdit de scrier les légumes secs de ce département, lequel doit fournir à l'Etat une quantité de cent mille hectolitres, soit 80.000 sacs. Tant que cette quantité ne sera pas couverte, il sera impossible de s'approvisionner dans ce département. Comme cote nominale on tient : coq 90 fr départ, plats 95 fr. départ les kilos logés. »

« La Saône-et-Loire est un département producteur de haricots, cette année la récolte est nous a-t-on dit au dessous de la moyenne. Au marché de Louhans on a payé 45 fr. le double ce qui représente à peu près 100 fr. les 100 kilos. A Châlus-sur-Saône les haricots qui viennent selement de faire leur apparition ont été payés de 85 à 90 fr. »

« On offre des haricots triés ronds de la Haute-Garonne ordinaires à 80 fr. les 80 kilos, plats dits Pamiers à 70 fr. »

« Les affaires au Congrès ont été rendues très difficiles par les prix excessifs tenus. On offrait des haricots d'Espagne à 96 fr. les 100 kilos, les Landes offraient au même prix, mais il ne s'est presque pas traité de haricots à ces limites. La Bourgogne n'a presque rien offert. »

« Nous avons appris qu'une démarche avait été faite auprès du maire de Lyon afin d'obtenir l'autorisation de faire venir d'Italie 2.000 balles pour l'approvisionnement de la ville. La récolte est satisfaisante en Italie. »

« On s'inquiète avec raison de la cherté des haricots et l'on se demande à quel prix le commerce de détail devra vendre ce hiver. »

Noix Cerneaux

Noix : Voici les renseignements que nous avons recueillis concernant la récolte des noix cette année. Dans la Drôme, la récolte sera assez abondante et même supérieure à celle de l'année dernière, surtout dans la Haute-Erôme. »

« Dans l'Isère la grêle tombée dans un certain nombre de communes a causé des dégâts assez sérieux à la récolte, mais cela ne paraît pas devoir exercer une grande influence sur le rendement général. »

« Comme prix on parle de 65 fr. les 90 kilos pour les noix chabertes en coques. »

« Dans le Lot, on compte avoir une bonne récolte comme quantité et qualité, mais il est encore un peu tôt pour pouvoir indiquer des cours sérieux. »

« Dans la Dordogne la récolte croit et sera également assez satisfaisante. »

« Dans la Vienne, la récolte s'annonce comme moyenne au point de la quantité ; quant à la qualité il faut attendre encore un peu pour être fixé. Ce que l'on constate, c'est que les premiers noix qui commencent à tomber sont en bonne partie véreuses. Comme prix les propriétaires demandent 80 fr. les 100 kilos. »

« Cerneaux : Les transactions à l'heure actuelle portent principalement sur les cerneaux de caisses pour l'Amérique. On dit qu'il se serait traité déjà un certain nombre de lots en cerneaux chabertes aux prix de 320 à 330 fr. livraison octobre ; et 315 à 325 fr. livraison novembre. »

« Cerneaux de noix mayettes 410 à 420 francs livraison novembre. »

« Cerneaux invalides de chabertes 260 à 270 fr. pour livraison octobre et 250 à 260 fr. pour livraison novembre. »

« Cerneaux Arlequins 210 fr. les 100 kilos livraison novembre. »

« En cerneaux pour l'huilerie, dans l'Isère et la Drôme il reste peu de marchandise en cerneaux vieux qu'on tient 420

francs en cerneaux nouveaux on paie de 150 fr. les 100 kilos départ. Ce prix nous paraît élevé. »

« Comme cela était à prévoir, étant donné les prétentions des vendeurs, il ne s'est rien traité en cerneaux pour l'huilerie. Les acheteurs préféraient attendre que les cerneaux nouveaux aient fait leur apparition que de faire des marchés à livrer. »

« Ainsi que nous le disons plus haut, le Dauphiné demande 150 fr. pour les cerneaux récolte 1916. Le Lot est vendeur à 120 fr. les 100 kilos sur 5 mois à partir de décembre. »

Colzas

La récolte des colzas a très petite cette année dans la Côte d'Or, ils n'ont pas été très bien ramassés ; mais ils sont secs pour le moment. »

« Il n'y a plus rien en culture, le peu de marchandise qui reste à la vente, est en commerce. Nous avons payé en culture de 65 à 70 fr. les 100 kilos, quelques lots ont même été payés 72 fr. »

« Il est à présumer que nous aurons plutôt de la hausse, sans cependant augmenter beaucoup, nous sommes déjà à un prix élevé. Ce qui nous sembles être le mal fait trop froid. »

« Sur la récolte en Seine-Inférieure, département producteur, on nous documente ainsi : »

« La récolte de colza en Seine-Inférieure a été très mauvaise, à peine un tiers d'une année moyenne. En présence d'un résultat aussi médiocre, la culture n'en fera pas pour l'année prochaine. »

« La qualité est légèrement défectueuse. Beaucoup de lots ont été mouillés pendant les battages et bien que parfaitement secs maintenant laissent à désirer. On doit ajouter que, faute de main-d'œuvre, le nettoyage est insuffisant. »

« Après avoir débutés à 68 fr., les prix ont légèrement fléchi, mais avec reprise de la demande et la hausse de l'huile, la tenue des cours est meilleure et les prétentions du producteur augmentent sérieusement. Actuellement il faut voir 65 à 66 fr. départ. »

Choux, Carottes, Oignons

Il s'est traité en ces légumes quelques affaires assez rondes à notre Congrès. Le chou n'est pas rare en ce moment ; on trouve à s'approvisionnement dans toutes les régions de production à des prix relativement peu élevés. Mais le chou gras, autrement dit le chou à choucroute a été à peu près le seul qui, actuellement, supporte les transports sans avaries, aussi c'est celui qui s'expédie le plus. »

« On en trouve d'importantes quantités dans la Haute-Saône à 8 fr. les 100 kilos départ. »

« Les régions de Grenoble, Roanne, cotent également 9 fr. »

« La récolte de choux est très abondante dans la région lyonnaise ; à St-Honay-Rillieux la marchandise est très belle et les cours est de 10 fr. les 100 kilos. »

« L'annonce fait des offres de choux Milan à 78 fr. les 100 kilos départ, mais la marchandise ne donne pas satisfaction, le chou est trop avancé. »

« La récolte des carottes est très abondante dans la région de Pont-de-Vaux et la marchandise est très belle. On offrait à 12 fr. les 100 kilos départ en vrac. »

« Cavaillon et les environs font des offres à 14 fr. les 100 kilos départ, mais la marchandise n'est pas aussi belle que celle de Saône-et-Loire. »

« Le Loiret et la Vienne tiennent des prix très élevés : 17 à 18 fr. les 100 kilos départ en vrac. »

« L'oignon jaune paille en belle marchandise vaut à Auxonne 22 fr. les 100 kilos départ. »

« Le Midi offre de l'oignon rouge et jaune, pour fouritures, à 19 et 20 fr. les 100 kilos départ. »

« En général, les oignons sont à la hausse. »

ASSEMBLÉE INTERSYNDICALE DU COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES

Nous ne parlerons aujourd'hui que très succinctement de cette assemblée nous réservant d'en donner ultérieurement le compte-rendu sténographique détaillé et la reproduction des rapports présentés.

Nous ne pouvons attendre cependant pour constater que son succès a dépassé les espérances que nous nous faisons.

L'initiative prise par le Courrier du Commerce nous semblait devoir être heureuse et nous avons pleine confiance que les corporations qui nous défendent partageraient nos opinions sur l'utilité de la cohésion et de la coordination des efforts, mais nous ne nous attendions pas à un pareil empressement.

« Il a été pour nous le plus précieux encouragement. »

« Plus de 200 personnes remplissaient la vaste salle des Réunions Industrielles au Palais du Commerce. »

« Notre Directeur, M. Louis Godard à l'ouverture de la séance, a vu les membres du comité d'organisation de bien vouloir prendre place au bureau et M. Bouvard, Président du Syndicat des négociants en grains de Lyon, à accepter la présidence comme il avait été convenu dans une réunion préparatoire tenue le matin. »

« Aux côtés de M. Bouvard, Président de M. Louis Godard, Directeur du Courrier du Commerce, assisté de notre collègue Albert Boutin, élu notre collègue Albert Boutin, élu notre collègue de la Chambre syndicale de la Minoterie de Lyon et des départements voisins ; M. Bouvard, Président du

Les considérations soient examinées au Ministère du Commerce, et nous vous demandons aujourd'hui, Messieurs, dans ce but, d'émettre un avis tendant à ce que la Meunerie de province soit représentée par trois ou quatre meuniers de régions différentes à la commission de révision des taxes qui fonctionne au Ministère du Commerce.

Une autre question aussi importante et sur laquelle je me permets de attirer votre attention, c'est l'application du paragraphe de la nouvelle loi visant le taux du blutage des farines.

On a constaté qu'une partie de la Meunerie ne se soumet qu'avec beaucoup de réticence aux prescriptions de ladite loi malgré les pénalités à redouter. Nous comprenons parfaitement combien il est pénible de recevoir des reproches de la clientèle, nous comprenons l'émoussé qu'éprouvent certains de nos confrères à ne pas livrer comme auparavant, mais il est d'ailleurs évident que nous ne pouvons pas nous dispenser de nous conformer à la loi.

Plusieurs membres de notre Chambre syndicale ont été nommés experts en farine pour éviter des abus ou des sanctions injustes prises par le service des fraudes; nous sommes persuadés que la Meunerie comprendra son devoir et que ces experts auront jamais à constater que l'application stricte de la loi.

Nous pensons au cours de cette réunion vous soumettre, comme nous le faisons habituellement, le renouvellement de votre bureau; mais certains de nos collègues ont insisté pour le maintien du statu quo pendant toute la durée de la guerre, estimant que le moment serait mal choisi pour effectuer des changements.

Nous nous sommes inclinés devant ces considérations et si vous approuvez cet état de chose, nous vous imposerons, Messieurs, pendant un an encore le même bureau avec le même dévouement qu'il a apporté jusqu'ici à défendre vos intérêts.

Nous vous demandons simplement, une place étant libre au Conseil, de bien vouloir notre sympathique collègue dont la compétence pourra nous être d'un précieux secours dans les questions que notre Chambre syndicale aura à examiner.

Notre dévoué Trésorier, M. Reynier, va nous donner connaissance de la situation financière de notre Syndicat, mais avant qu'il vous donne lecture de son bilan, je tiens à le remercier en votre nom, pour le zèle avec lequel il a toujours rempli ses devoirs de sa charge.

Nous ne doutons pas que vous n'approuviez les comptes qu'il va vous présenter.

### Marché de Dijon

**Samedi, 23 septembre.**  
Cote officielle des marchandises au gros Blé, de 31 à 33 fr.; seigle, de 28 à 29 fr.; avoine blanche de 26 à 27 fr.; avoines grises et noires de 27 à 28 fr.; orge de brasserie de 33 à 35 fr.; orge de mouture, 30 à 31 fr. les 100 kilos; houblons de 1<sup>er</sup> choix précocité, 300 fr.; houblons première qualité, 225 fr.; 2<sup>e</sup> qualité, 200 fr. les 50 kilos. Farines 42,25 les 100 kilos nu; sons gros et fins, 18 fr. les 100 kilos.

### Marché de Bordeaux

**Samedi, 23 septembre.**  
Blés. — Malgré l'aide des équipes militaires agricoles et l'utilisation des prisonniers de guerre, les travaux s'effectuent avec lenteur et difficultés. La demande est assez active, mais la marchandise ne peut guère se déplacer par suite de la pénurie de wagons et aussi du fait que les interdictions de sortie pèsent encore sur certains départements. Les affaires restent donc à peu près localisées et les cours s'inscrivent sans changement. On cote : blés du Poitou, du Centre, de la Touraine et de la Beauce, de 33 fr. 75 à 34 fr. les 100 kilos gros départ; blés de pays, de 26 fr. 50 à 27 fr. les 80 kilos rendus aux usines.

**Farines.** — Les cours se maintiennent sans grandes affaires, la boulangerie étant fournie par le ravitaillement civil. On cote : farines américaines, 44 fr. 50 les 100 kilos nets, rendus, toutes gares du département; farines de cylindres, du Centre et du Haut-Pays, de 44 à 44 fr. 50 les 100 kilos logés, grues ou quai Bordeaux.

**Mais.** — Les cours sont faibles. On cote : Roux Plata disponibles, 35 fr.; sur 4 octobre, 35 fr. 50; blanc Plata supérieur, 36 fr. 50, le tout, les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

**Avoines.** — Les offres sont plus abondantes depuis quelques jours, mais les arrivages sont peu importants, les expéditions étant difficiles. On cote : Grises d'hiver du Poitou, 30 fr.; Bretagne grises, 29 fr., le tout les 100 kilos départ.

**Orges.** — Les cours sont fermes. On cote : orge de pays, de 39 à 39 fr. 50 les 100 kilos.

**Seigles.** — Les prix restent soutenus. On cote : Seigle de pays, 33 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

### Adjudications, Ventes ET ACHATS PUBLICS

**MARITIME DE LA GUERRE**  
Fabrication de pain de troupe  
Avis

Agen (Lot-et-Garonne). — 4 concours restreints à la sous-intendance d'Agen, le 10 octobre 1916, à 14 heures, en vue de la fabrication du pain de troupe à la ration dans les places d'Agen (2.800 hommes), de Marmande (800 hommes) et de Villeneuve-sur-Lot (90 hommes) et de Casteljaloux (1.800 hommes), du 1<sup>er</sup> novembre 1916 au 31 janvier 1917.

En cas d'insuccès, nouveau concours le 21 octobre 1916.

**Fourrages à la Ration**  
Avis

Agen (Lot-et-Garonne). — Deux concours restreints à la sous-intendance d'Agen, le 9 octobre 1916, à 14 heures, en vue de la fourniture des fourrages à la ration du 1<sup>er</sup> novembre 1916 au 31 janvier 1917, dans les places de Casteljaloux (14 chevaux) et Marmande (16 chevaux). En cas d'insuccès, nouveau concours le 23 octobre 1916.

**Auxonne (Côte-d'Or).** — Concours restreint pour l'entreprise de fourrages à la ration dans les places d'Auxonne et de Beaune pendant la période du 1<sup>er</sup> novembre 1916 au 31 janvier 1917, à la sous-intendance militaire d'Auxonne, le jeudi 5 octobre 1916, à 14 heures.

**Substances Militaires**  
Avis

Besançon (Doubs). — 28 septembre. — 1.500 quintaux métriques de choucroute, à livrer par moitié dans chacune des deux premières périodes d'un mois à compter de la notification du marché.

La livraison se fait aux magasins ci-après :  
Magasins du service des vivres des places de Besançon, Troyes, Chaumont.  
Centre d'approvisionnement en denrées d'ordinaire de Paris (gare d'Est-Villette); Lyon (gare Saint-Clair).  
Soumissions 28 septembre.

**MARINE NATIONALE**  
Avis

Brest (Finistère). — Appel à la concurrence en vue d'un traité de gré à gré pour une fourniture de 21.000 kilos de viande fraîche de boucherie.  
Durée du marché : trois mois.  
Les offres devront parvenir le 2 octobre 1916.

Brest (Finistère). — Appel à la concurrence en vue d'un traité de gré à gré pour une fourniture de 850 merrains en chêne.  
Délai de livraison : 1 mois pour la moitié, 2 mois pour le complément.  
Les offres devront parvenir le 9 octobre 1916.

Brest (Finistère). — Appel à la concurrence en vue d'un traité de gré à gré pour une fourniture de foin et d'animaux vivants de boucherie.  
Durée du marché : trois mois.  
Les offres devront parvenir le 9 octobre 1916.

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
Résultats

Le Mans (Sarthe), 23 septembre. — 1<sup>er</sup> lot 5.000 sacs, 455 fr.; 2<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 470 fr.; 3<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 430 fr.; 4<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 400 fr.; 5<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 400 fr.; 6<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 545 fr.; 7<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 8<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 9<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 10<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 11<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 12<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 13<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.; 14<sup>e</sup> lot 5.000 sacs, 405 fr.

foin 2<sup>e</sup> qualité, de 8 à 9 fr.; luzerne 1<sup>re</sup> coupe, de 9 à 9,50; 2<sup>e</sup> coupe, de 8 à 8,50; paille de froment alimentaire, de 4,50 à 5 fr.; paille de froment pour litière, de 4 à 4,50; paille de seigle, de 5 à 5,50; paille d'avoine, de 3,25 à 3,50 les 100 kilos.

**Montblaison (Loire), 23 septembre.** — On cote : foin première qualité, de 7,75 à 8 fr.; paille de froment alimentaire, de 7 à 7,50 les 100 kilos.

**Nevers (Nièvre), 23 septembre.** — On cote : foin première qualité, de 11 à 12 fr.; foin deuxième qualité, de 9 à 9,50; luzerne, de 9 à 10 fr.; paille de froment, de 8 à 9 fr.; paille d'avoine, de 6 à 7 fr. les 100 kilos.

**Marseille, 25 septembre.** — Nous cotons : foin Crau 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> coupés 16 fr.; 2<sup>e</sup> coupe 15,50; ordinaire des Bouches-du-Rhône 14 fr.; luzernes 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> coupés 15 fr.; foin de séchage alimentaire 11 fr.; roulet 7,25; litière 5,50; le tout aux 100 kilos départ.

**Paris, 23 septembre.** — L'approvisionnement est loin de répondre aux besoins qui se manifestent de toutes parts. Aussi la tendance se maintient-elle ferme, aux pleins prix du précédent marché.

On cote : luzerne, 1<sup>re</sup> qualité 85 à 90 fr., 2<sup>e</sup> qualité 78 à 85 fr.; foin, 80 à 85 et 75 à 80; regain de luzerne, 82 à 86 et 75 à 80; paille de blé, 70 à 74 et 67 à 70; paille d'avoine, 55 à 58 et 52 à 55; paille de seigle, 42 à 48. Les 100 bottes de 5 kilos environ, franco dans Paris.

**PAQUELET (maison Mousnier), courtier, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.**  
**Pfister Aug., 32, rue Paradis, Marseille**

### POMMES DE TERRE

**Chalon-sur-Saône (S.-et-Loire), 22 septembre.** On cote : rouges, de 12 à 13 fr.; early, de 14 à 15 fr.; Beaufrais, de 12 à 13 fr. les 100 kilos.

**Marseille, 25 septembre.** — La situation est meilleure. Bien que l'on escompte toujours la baisse, les transactions sont plus actives. Prix faibles.

Nous pratiquons disponible : Yaucieu Beauvais 16 fr.; Beauvais, Saône-et-Loire, 14 fr.; mélangées Saône-et-Loire, 13,50; mélangées Hte-Vienne, 13,00; Beauvais, Hte-Vienne, 14,50; aunes Hte-Vienne, 15,50; early rose Poitou, 16 fr.; Beauvais, Sarthe, Mayenne, 15 fr.; jaunes 15 fr.; early, 16 fr.; Beauvais, Drôme 14,50; Côte-d'Or, 15 fr.; early rose Côte-d'Or, 17 fr.; Beauvais, Auvergne, 14,75; jaunes, 15,50; mélangées, 15,50.

Le tout aux 100 kilos en vrac sur gare de départ des régions indiquées.

**PAQUELET (maison Mousnier), courtier, Spécialité en pommes de terre, semence et consommation, Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.**

**J. WALLARD, représentant, MARSEILLE.**  
— Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

**Pommes de terre de toutes provenances, Semence, Consommation, Oignons, Carottes, Grains, Foin, Paille. — QUATRE, courtier, 7, rue Part-Dieu, Lyon. Adr. télégr. : Quatre-Pardeu, 7, Téléph. 58-27.**

**J. Mallard rep., 10 r. Pavé-d'Amour Marseille**

**Paulus MILLET, Danjoutin-Belfort, Télégr. Millet-Belfort**

### RIZ

**Bordeaux, 24 septembre.** — Les affaires seraient plus actives si le stock était moins réduit. Les ventes s'effectuent à prix irréguliers et les cours que nous indiquons ne sont qu'une indication assez vague. On cote les 100 kilos entrepôt : Saïgon importation, 45 à 46 fr.; type Japon, 47 à 48 fr.

### LEGUMES SECS

**Castelsarrasin (T.-et-Garonne), 21 septembre.** On cote : haricots, 60 fr. les 80 kilos; fèves, 25 fr. les 65 kilos.

**Chalon-sur-Saône (S.-et-Loire), 22 septembre.** — Sur notre marché aux prix de 85 à 90 fr. selon espèces et qualité, les haricots ont fait leur apparition.

### PREMIERS LEGUMES, FRUITS

**Châteaurenard, 21 septembre.** — Tous ces jours-ci nous avons eu des gros marchés en raisins, melons, haricots verts et pommes de terre, les cours n'ont pas changé depuis notre dernier compte rendu. On cote : raisins chasselas 1<sup>er</sup> choix 100 fr. 2<sup>e</sup> choix 90 fr. 3<sup>e</sup> choix 80 fr. gros verts 70 à 80 fr.; clairaines 50 à 55 francs; eillades 60 à 70 fr.; de cuve 30 à 35; pommes belles 30 à 35 fr.; moyennes 25 fr.; poires, belles 100 fr.; moyennes 70 à 80 fr.; chataignes 60 à 65 fr.; pommes de terre early roses 20 fr. rondes blanches 17 à 18 fr.; tomates 12 fr. tomates rondes 15 à 20 fr.; navets 20 fr.; poisverts 20 à 25 fr.; oignons 45 fr.; chalcottes 75 à 80 fr.; petits pois 50 fr.; fariocots verts fins 60 à 80 fr.; moyens 20 à 50 fr.; gros 20 fr.; haricots à écosser 25 à 35 fr.; épinards 50 fr.; laurier sauce 10 fr. le tout aux 100 kilos.

Aubergines 0,25 à 0,30; concombres 0,75 salades 1 fr.; melons verts 2 à 4 fr.; melons cantaloups 1 à 3 fr. la douzaine.  
Aux en chaînes; beaux 18 à 20 fr.; moyens 12 à 16 fr.; petits 8 à 10 fr.; oignons en chaînes 1 à 3 fr.; les 12 chaînes. Poireaux 3 fr.; radis 0,50 les 12 boîtes.  
Courges 2 fr. la pièce. Citrons 7 fr. le cent.

### CAFES

**Le Havre, 23 septembre.** — Marché calme et soutenu. Septembre, 75,25; décembre, 73,50; mars, 72,50; mai, 72 francs; juillet, 71,75.

**Bordeaux, 24 septembre.** — La situation de l'article s'est peu modifiée cette huitaine écoulée; les affaires restent peu actives et les prix sont inchangés. On cote les 50 kilos entrepôt : Rio de 80 à 92 fr.; Santos de 82 à 92 fr.; Bahia de 84 à 85 fr.; Puerto Cabello de 100 à 105 fr.; Mexique de 105 à 120 fr.; Haïti de 104 à 110 fr.; Costa-Rica de 110 à 120 fr.; Malabar de 118 à 122 fr.; Mysore de 125 à 128 fr.; Saïgon de 135 à 138 fr.; Bonifleur 190 francs.

### CACAO

**Bordeaux, 24 septembre.** — Il se traite peu d'affaires et les prix conservent leur base très soutenue. On cote les 50 kilos entrepôt : Haïti de 105 à 115 fr.; Acra de 110 à 115 fr.; Bahia préparé de 145 à 125 fr.; San Thomé de 115 à 118 fr. Guayaquil Machala de 120 à 125 fr.; Trinidad de 125 à 130 fr.; Caraque courant de 125 à 130 francs; Carupano de 125 à 130 fr.; Ceylan de 130 à 135 fr.; Puerto-Cabello de 145 à 145 fr.; Martinique de 170 à 175 fr.; Guadeloupe de 172 à 175 francs.

### POIVRES

**Le Havre, 23 septembre.** — Marché sans changement, bonne tendance, peu de stock. Septembre, 151 fr.; décembre, 154 fr.; mars, 157 fr.

**Bordeaux, 24 septembre.** — La situation ne peut guère se modifier car le stock reste peu important et dans des mains qui la soutiendront; les affaires sont peu actives et les prix très fermes. On cote les 50 kilos entrepôt : Tellichéry, 132 fr.; Saïgon noir privilège colonial, 151 fr.

### HUILES

**Marseille, 25 septembre.** — Nous cotons : huile d'arachide : neutre 149 à 150 francs; Gambie 165 fr.; raffinée 170 fr.; petite raffiné 160 fr.; raffinée 160 à 162 francs. Huile de sésame : raffinée 152 à 153 fr.; Bombay blanc 155 à 158 fr. Huile de graines à fabriquer : arachides 137 fr., disponible et 137 fr. livable; prix 140 francs disponible et 150 fr. livr.; prix nus gare Marseille, paiement comptant escompte 1%.

**Paris, 25 septembre.** — Sucres. — Il a été attribué aujourd'hui 57 à 58 quintaux de sucres blancs on entrepôt Paris sur 1.500 qtx à attribuer.

Résultats des analyses effectuées au laboratoire des fabricants de sucre en France : ramme moyen de la plante entière 80,3 grammes poids de la racine d'écoulette 40,3 grammes poids de la racine à l'hectare 26.520 kilos; poids approximatif du sucre à l'hectare 3.792 kilos.

### RAISINS DE VENDANGES

**Vénissieux (Rhône), 26 septembre.** — Il est arrivé en notre gare pendant la semaine écoulée, 20 wagons de raisins de vendanges, Carignans, Aramons, Jacquets, de provenances de Miradrol, Bonnieux. Comme prix on cote de 39 à 40 et de 40 à 41 fr. les 100 kilos.

### BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

**Moulins (Allier), 22 septembre.** — Au marché, on vendait : beurre, de 2,10 à 2,25 le demi-kilo; œufs, de 2,10 à 2,30 la douzaine; fromages, 30 à 40 c. pièce; poulets, de 6 à 8,50 la paire; canards, de 7 à 8,50; oies, de 12 à 16 fr. la paire; lapins, de 3 à 3,50 pièce; pigeons, de 2,25 à 2,60.

### PRODUITS RESINEUX

**Bordeaux, 24 septembre.** — Essence de térébenthine. — Toute l'attention du commerce des résineux de notre région a été fixée sur le grand marché de la semaine à Labouheyre. Nous traiterons dans notre prochaine revue de la physiologie de cette foire importante, tant au point de vue de l'essence que des résinés.

### BOIS

**Lyon, 15 septembre.** — On prévoit de grandes difficultés dans le commerce des bois, tant par suite de celles de l'exploitation que de la diminution de la production.

La Savoie expédie très difficilement les rares marchandises qui échappent à la réquisition : le Jura et le Doubs ne sont pas intéressés par la clientèle de notre région, car ils trouvent dans l'Est et sur le marché parisien des prix très avantageux. La Suisse à titre de représailles peut-être mais sûrement par suite des nombreuses demandes qui lui sont faites, augmente ses planches de 12 lignes de 15 à 20 p. 100. De plus, les autorisations d'importation sont accordées très difficilement; ce n'est donc pas avec les bois de ce pays qu'il faut espérer donner satisfaction à toutes les demandes.

Nous extrayons de notre confrère « L'Echo des Bois », de Paris, ce qui suit, concernant les bois du Nord : « Le Nord est intéressé par le commerce de notre région, car ils trouvent dans l'Est et sur le marché parisien des prix très avantageux. La Suisse à titre de représailles peut-être mais sûrement par suite des nombreuses demandes qui lui sont faites, augmente ses planches de 12 lignes de 15 à 20 p. 100. De plus, les autorisations d'importation sont accordées très difficilement; ce n'est donc pas avec les bois de ce pays qu'il faut espérer donner satisfaction à toutes les demandes.

Nous extrayons de notre confrère « L'Echo des Bois », de Paris, ce qui suit, concernant les bois du Nord : « Le Nord est intéressé par le commerce de notre région, car ils trouvent dans l'Est et sur le marché parisien des prix très avantageux. La Suisse à titre de représailles peut-être mais sûrement par suite des nombreuses demandes qui lui sont faites, augmente ses planches de 12 lignes de 15 à 20 p. 100. De plus, les autorisations d'importation sont accordées très difficilement; ce n'est donc pas avec les bois de ce pays qu'il faut espérer donner satisfaction à toutes les demandes.

Un décret, date du 10 août 1916, promulgué les mesures suivantes ayant pour objet l'augmentation immédiate de la flotte marchande italienne. Il a été publié par la Gazzetta Ufficiale de Rome le 26 août dernier.

Les cargos acquis à l'étranger pour la marine marchande italienne dans une période de 2 ans à compter de la date de la promulgation de la présente, seront exemptés de tout droit fiscal pendant les 3 premières années de leur service. Une exemption semblable sera garantie pour tout cargo construit dans les chantiers nationaux depuis le 24 mai 1915 et pris à être lancé avant le 31 décembre 1918 mais pour une période de 5 ans.

Tous les matériaux nécessaires ou se rapportant à la construction des navires et de leur équipement seront garantis exempts de tous droits de douane à compter de la date de publication de la présente jusqu'à l'épuisement des mesures mentionnées ci-dessus.

Tous les vapeurs achetés ou construits, seront exemptés de réquisition gouvernementale pendant un an. Les navires devront être à la propriété de sujets italiens ou par une société légalement exclusive constituée, ayant son siège social en Italie, la majorité des administrateurs étant Italiens. En outre, ces navires devront rester inscrits sur les registres italiens pendant 5 ans au moins et ne pas être vendus à des étrangers pendant une période d'égalé durée.

### TOURTEAUX

**Marseille, 25 septembre.** — Marché toujours très ferme, les demandes sont très nombreuses, mais les expéditions sont difficiles par suite du petit nombre de wagons que l'on donne chaque jour aux négociants.

Nous cotons : arachides raffinées extra, 26,75; courant, 23,75; Coronandel, 21,75; sésame blanc ou jaune, 24,75; coprahs c. c. in, 35,25; demi-cochin, 34,25; blancs, 33,75; courant, 33,25; lin, 34,75; ricin, 34,75; arachides décorticées, 23,75. Le tout aux 100 kilos, rendus gare Marseille, paiement sans escompte.

### METAUX

**Lyon, 26 septembre.** — Fers, aciers. — Acier laminé, première classe, 75 fr.; poutrelles doubles, T. P. N. première classe, de 75 à 78 fr.; tôle ordinaire 8 millimètres et plus, 178 fr. les 100 kilos

### FRET

Paris, 26 septembre 1916.  
De Cardiff, on signale quelques chargements en hausse de 2 s. 6 pour Marseille à 57 s. 6; Bordeaux prompt embarquement à 66 traité à 34 s.; Naples à 60 s.; Gènes, 72 s. ainsi que Savone; Malte 60 s. Dakar, 2 s. pour une livraison quotidienne de 500 tonnes, 5 s. plus bas pour livraison double.

De Newcastle, on parle officieusement d'une entente pour le fret des charbons à destination de la Méditerranée. On commencerait le 1<sup>er</sup> octobre prochain sur la base de Gènes 72 s. 6. On cote actuellement pour Gènes 72 s. 6. On cote actuellement pour Gènes 72 s. 6. On cote actuellement pour Gènes 72 s. 6.

Les frets de Plata sont en baisse. Ainsi que nous la supposons le prix de 137 s. 6 pour les ports français de l'Atlantique n'a pu être maintenu. Il est tombé à 130 s.; pour la Méditerranée, sur-fret de 7 s. 6. Les neutres cotent Rosario-Angleterre 125 s.; Bahia Blanca-Atlantique français, chargement octobre-novembre 132 s. 6. Ces prix sont relativement faibles. Il est vrai qu'en ce moment les demandes sont faibles, mais, néanmoins, le tassement a été un peu rapide.

Coton du Golfe de Mexique 300 s. pour les ports français de l'Atlantique ou l'Angleterre. De Savannah, 50 s. moins cher. Les cotons américains en charbon de Virginie pour la Plata. On cote 50 s. contre précédemment 50 à 52 s. Pour Rio, de 12 dollars à 12 1/2.

En grains américains du Northern Range, chargement proche, par le canal de Bristol 11 s. Septembre-octobre légèrement en hausse de 6 à 9 d. à 11 s. 9-12 s. Neutres inchangés à 21,6-22 pour la Méditerranée; Italie occidentale 16 s.

Base moyenne de New-York aux ports français de l'Atlantique 75 s. Du Golfe, en grains, inchangé à 15 s. pour l'Angleterre et de 22-23 par vapeurs neutres pour Cote et Marseille.

Richon du Golfe 500-510 s. par Standard pour la côte occidentale d'Angleterre et 525 s. pour la côte orientale; 600 s. pour l'Italie.

Note aussi des grains de Montréal au canal de Bristol à 11 s. 9-12 s. Kurrachee se tasse à 105-107 s. 6 pour l'Angleterre contre 107 s. 6 pour Marseille 110 s. Bombay plus faible aussi à 130-131 s. pour l'Angleterre contre précédemment 130-131 s. De la côte de Madras à Marseille en hausse très forte de 15 s. à 205 s. Saïgon 175 s. Riz à 170 s. pour Marseille, tandis que celui de Burmah pour l'Angleterre ne paye que 157 s. 6.

Noté également : Vladivostok-Angleterre, embarquement janvier-février, 150 s. Australie-Angleterre, décembre-janvier, 120 s. La Goulette-Glasgow 19 s. 6. En trine charter, inchangé : vapeurs allés 30 s. pour 12 mois. Pour opérations par couravements alliés pour une période de 3 ou 4 mois 28-29 s. Neutres demandent 42 s. 6 pour l'an.

A l'exportation, rien d'intéressant à signaler. E. DENHAM.

### Chanfrage économique par la sciure de bois

Il est un mode de chauffage malheureusement peu usité dans les villes, c'est celui de la sciure de bois qui est un combustible lent, répandant un calorique supérieur au charbon. La grande qualité de ce chauffage, est de ne dégager aucun gaz délétère et par conséquent d'être à tous points de vue hygiénique.

Le mode d'emploi n'exige aucune transformation dans les appareils de chauffage ordinaire et une quantité minime de sciure peut entretenir un phare, pendant plusieurs heures. Ce produit ne contient aucune poussière malsaine, il est donc aisé de faire de grandes provisions. Nous ne saurions trop conseiller aux municipalités des grandes villes d'en faire distribuer pendant l'hiver aux familles indigentes.

Chaque jour des quantités énormes de sciure restent inutilisées aux abords des scieries et brûlées sur place pendant qu'elles pourraient être utiles à tant de ménages.

### L'Italie protège sa marine marchande

Un décret, date du 10 août 1916, promulgué les mesures suivantes ayant pour objet l'augmentation immédiate de la flotte marchande italienne. Il a été publié par la Gazzetta Ufficiale de Rome le 26 août dernier.

Les cargos acquis à l'étranger pour la marine marchande italienne dans une période de 2 ans à compter de la date de la promulgation de la présente, seront exemptés de tout droit fiscal pendant les 3 premières années de leur service. Une exemption semblable sera garantie pour tout cargo construit dans les chantiers nationaux depuis le 24 mai 1915 et pris à être lancé avant le 31 décembre 1918 mais pour une période de 5 ans.

Tous les matériaux nécessaires ou se rapportant à la construction des navires et de leur équipement seront garantis exempts de tous droits de douane à compter de la date de publication de la présente jusqu'à l'épuisement des mesures mentionnées ci-dessus.

Tous les vapeurs achetés ou construits, seront exemptés de réquisition gouvernementale pendant un an. Les navires devront être à la propriété de sujets italiens ou par une société légalement exclusive constituée, ayant son siège social en Italie, la majorité des administrateurs étant Italiens. En outre, ces navires devront rester inscrits sur les registres italiens pendant 5 ans au moins et ne pas être vendus à des étrangers pendant une période d'égalé durée.

### Les Expéditions de fourrages en vrac

Le Syndicat des Négociants en grains de Lyon et du Sud-Est a reçu en communication la lettre suivante adressée à M. le Maire de Lyon, au sujet des expéditions de foin en vrac :  
Paris, 20 septembre.

Monsieur le Sénateur,  
Vous avez bien voulu me signaler la pénurie de fourrages qui sévit en ce moment, d'une façon inquiétante, à Lyon.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour remédier à cette situation dans la mesure du possible, je donne des ordres pour que les chargements de fourrages sur wagons soient acceptés en vrac jusqu'au 30 septembre inclus, dans un rayon de 60 kilomètres autour de Lyon.

Je crois toutefois devoir appeler votre attention sur les inconvén

truction. L'Italie vient de décider que les matériaux de construction seraient exempts de droits de douane. Et en France, que fait-on ? On fait son petit possible. On construit, on se hâte et peut-être verrons-nous avant la fin de la guerre le lancement de certaines unités déjà très avancées en août 1914. Il ne faut donc pas désespérer ! On n'ignore pas que les plus grandes facilités sont accordées pour que les constructeurs puissent faire venir d'Amérique les pièces de machines et autres qui nous manquent. Cela demande bien quelques formalités papéras, mais cela est peut-être un peu long, mais nous avons le temps pour nous. Et puis, si nous éprouvons quelques difficultés pour la matière première, il n'en est pas de même pour la main-d'œuvre. Nous avons plus d'hommes qu'il nous en faut dans les chantiers de construction et de nouveaux prélèvements peuvent y être faits sans crainte parmi le personnel technique compétent. Cela ne fera même que faciliter l'achèvement des constructions en cours. Et si après cela, vous ne dites pas que notre marine marchande a un bel avenir devant elle, c'est que certainement vous ne comprenez rien aux affaires. E. DENHAM.

TAXE DES FARINES

CIRCULATION DES BLÉS ET FARINES

PRIX DU PAIN

(De nos Correspondants particuliers)

FINISIERE

Prix de la farine : 42 fr. les 100 kilos nets. Ce prix peut-être majoré des frais de transport et manutentions qui ne doivent pas dépasser 1.50. — Prix du pain : Brest et Quimper, Pain rond 5 k. 2 fr.; 3 k. 1.30; 2 k. 0.90; 1 k. 0.60; 0.43; 0.45, 0.46 et 0.45. Pain long, 2 k. 1 fr.; 1 k. 0.50; 0.50, 0.25.

YONNE

Prix de farine : 43 fr. les 100 kilos. — Prix du pain : 0.90 les 2 kilos pour une partie des villes du département. L'interdiction de sortie des blés et farines a été levée à fin juillet dernier.

LOIRE-INFERIEURE

Prix de la farine : 42,50 les 100 kilos prix au moulin. — Prix du pain : à Nantes, 0.45 le kilo. La sortie des blés n'est pas autorisée au delà des départements voisins.

GARD

Prix de la farine : 42,80 les 100 kilos sur gare départ, toile facturée et reprise au même prix. — Prix du pain : Nîmes, pain de 1<sup>re</sup> qualité, 0,47; 2<sup>e</sup> qualité, 0,46; 3<sup>e</sup> qualité, 0,43 le kilo. L'interdiction de sortie des blés et farines du département est levée depuis quelque temps. Il n'est pas paru d'arrêté de la préfecture à ce sujet. — Prix du pain : à Nîmes, 0,45 le kilo.

BOUCHES-DU-RHONE

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a rapporté la taxe qu'il avait établie au mois de novembre dernier, fixant le prix de la farine à 42 fr. les 100 kilos, mais il n'a pas pris de nouvel arrêté taxant cette marchandise. Seulement, à la suite d'une entente entre M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, la manutention de Marseille et le ravitaillement civil, les blés sont cédés à la minoterie des Bouches-du-Rhône à un prix permettant de

donner la farine à 50 francs la balle de 122,5. Un arrêté du maire, a fixé le prix du pain à 0,45 le kilo.

DROME

Prix de la farine : 43,50 les 100 kilos nets. — Prix du pain : 0,45 dans les principales villes.

La sortie des blés et farines n'a jamais été interdite.

LOIRE

Pas de nouvel arrêté de taxation ni pour la circulation des blés et farines qui est maintenant complètement libre dans le département. — Prix du pain : 0,45 le kilo.

Étiquettes et Registres Officiels

En vente à notre Imprimerie, 9, 11 et 14, rue Villeroi, à Lyon, les différents modèles d'imprimés imposés par la loi.

POUR LA MEUNERIE

Étiquettes farine, Loi 1916, avec oeillet métallique :

Table with 2 columns: Quantity (Par 1.000, 2.000, 5.000, 10.000) and Price (16, 9, 11, 9 75)

POUR LA BOULANGERIE

Registre d'achats des farines, modèle adopté par la loi du 27 juin 1916 :

Table with 2 columns: Quantity (De 50, 100, 200) and Price (5, 9, 13)

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE.

Lyon, 26 septembre. — La situation est de plus en plus ferme et nos cours viennent de subir une nouvelle hausse. Fromages Emmenthal premier choix, 390 francs; Comté premier choix, 370 fr. et selon mérite les autres sortes; petits bleus en hausse à 300 fr.; gorgonzola, 335 fr.

VENTES DE FROMAGES Gruyère Comtois

JURA : Thésy a vendu le 15 septembre, à M. Martinez, de Poligny, sa fabrication des mois d'août, septembre, octobre, novembre, au prix de 169 fr. les 50 kilos, 180 francs d'étrennes à la société.

Arcles a vendu le 19 septembre à M. X... sa fabrication des mois d'août, septembre, octobre, novembre, au prix de 171 fr. les 50 kilos, 200 fr. d'étrennes à la société.

Ivry a vendu le 22 septembre, à M. Lichon, de Champagnolle, sa fabrication des mois de septembre, octobre, novembre, au prix de 175 fr. les 50 kilos.

Geraise a vendu le 21 septembre, à M. X... sa fabrication des mois de septembre, octobre, novembre, au prix de 169 francs les 50 kilos; 25 fr. d'étrennes à la société.

La Chapelle a vendu le 22 septembre, à M. X... sa fabrication des mois de septembre, octobre, novembre, au prix de 169 francs les 50 kilos; 25 fr. d'étrennes à la société.

Villeneuve-d'Amont a vendu le 19 septembre, à M. X... sa fabrication des mois de septembre, octobre, novembre, au prix de 174 fr. les 50 kilos.

Cuvier a vendu à M. Duhem, de Lons-

le-Saulnier, sa fabrication du 16 juillet au 12 novembre, au prix de 174,50 les 50 kilos.

Margna a vendu le 12 septembre à M. X à Lyon, 100 pièces, au prix de 167 fr. les 50 kilos, 100 fr. d'étrennes à la société et 25 fr. au fromager, à peser 70 pièces dans la quinze, le reste du 1<sup>er</sup> au 15 octobre.

DOUBAIS : Montmahour a vendu le 12 septembre, à M. Rouy, de Pontarlier, sa fabrication des mois de juin, juillet, août, au prix de 170 fr. les 50 kilos, 100 fr. d'étrennes à la société, 50 fr. au fromager.

Lizine a vendu le 9 septembre, à M. Rivier, sa fabrication des mois de juin, juillet, août, au prix de 166 fr. les 50 kilos, 30 fr. d'étrennes au fromager.

La vente des fromages en Suisse. — Le département de l'économie pub. que a décidé que les producteurs de fromages ne pourront pas vendre plus de deux cent. kilos de fromage au même acheteur dans l'espace de six mois. La vente des espèces de fromages tendres et d'autres spécialités dont l'exportation est interdite, ne tonne pas sous l'effet de cette mesure.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Agen (Lot-et-Garonne), 20 septembre. — Petit marché, la culture n'est pas venue. Blés fermes sans changement.

Nous cotons : blé choix de 26 à 26,50 les 80 kilos; seigle 27,50 les 75 kilos; avoine grise d'hiver 30 fr.; mais 38 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre, taxe, 42 fr. les 100 kilos.

Auch (Gers), 23 septembre. — Cours stationnaires. On cote : blé de 26 à 26,50 les 80 kilos; avoine noire, 28 fr. les 100 kilos; avoine grise d'hiver de 29 à 29,25 les 100 kilos.

Alençon (Orne), 21 septembre. — Tendances des cours faible sur tous grains.

Nous cotons : blé de 33 à 34 fr.; seigle, 32 fr.; avoine noire de 28 à 29 fr.; avoine grise d'hiver, 27 à 28 fr.; orge brassée de 35 à 36 fr. les 100 kilos.

Briouon (Yonne), 22 septembre. — Marché bien approvisionné en blé, cours plutôt fermes, surtout pour les belles qualités, menus grains, prix bien tenus.

Nous cotons : blé choix de 32 à 33 fr.; blé ordinaire de 31 à 32 fr.; seigle de 28 à 29 fr.; méteil, 29 fr.; avoine noire de 27 à 28 fr.; avoine grise d'hiver, 26 francs; avoine blanche et grises de printemps, 25 fr.; orge brassée de 32 à 33 fr.; orge mouture, 31 fr.; escourgeon, 32 fr.; maïs, 40 fr.; sarrasin de 39 à 40 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1<sup>re</sup>, 33 fr.; Farines de cylindre 2<sup>e</sup>, de 31 à 32 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,90 les 2 kilos; son gros, de 18 à 19 fr.; son fin, 20 fr.; fleurage blanc, 23 fr.; fleurage bis, 21 francs; recoupe, de 20 à 21 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin (T.-et-Garonne), 21 septembre. — Offres assez nombreuses en blés et aïnes. Cours nominaux.

Nous cotons : blé choix, 26,50 les 80 kilos; seigle, 26 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 29 fr. les 100 kilos; orge mouture, 22 fr. les 60 kilos; maïs, 35 francs les 75 kilos.

Chalon-sur-Saône (S.-et-Loire), 22 septembre. — Marché légèrement moins important, offres plus parcimonieuses, prix sans changement.

Tendances des cours calme.

Nous cotons : blé choix de 32 à 33 fr.; blé ordinaire de 31 à 32 fr.; seigle, 29 francs; avoine noire, de 28 à 29 francs; avoine grise d'hiver, de 27 à 28 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1<sup>re</sup>, 43,50 les 100 kilos (taxées); pain blanc, 0,45 le kilo; son gros, 18 fr. les 100 kilo (taxé).

Situation des farines et des issues : tendance calme.

Montbrison (Loire), 23 septembre. —

Notre marché a été modérément fréquenté. Les offres en blés sont régulières et les prix faibles. Le poids des blés est cette année peu élevé, de 15 à 15 kilos et demi maximum.

Nous cotons : blé choix, 34 fr.; seigle, 26 fr.; avoine blanche et grise de printemps de 29 à 30 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1<sup>re</sup>, 55 fr.; farines de seigle, 55 fr. les 125 kilos.

La vente des farines est facile. Les besoins sont toujours très grands, quand aux issues on n'arrive pas à satisfaire aux demandes.

Nevers (Nièvre), 23 septembre. — Petit marché, offres régulières.

Nous cotons : blé de 32 à 33 fr.; seigle de 29 à 30 fr.; avoine de 28 à 29 fr.; orge de 33 à 34 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 2, 43 fr. les 100 kilos; pain blanc de luxe 0,50 le kilo; son gros 1<sup>er</sup> qualité, 0,45 le kilo; son gros de 18 à 19 fr. les 100 kilos.

Orthez (Basses-Pyrénées), 19 septembre. — Marché très peu important.

Nous cotons : blé ordinaire, de 26 à 26,40 les 80 kilos; avoine noire, 14,50 les 50 kilos; orge mouture, 26 fr. les 60 kilos; maïs, 28 fr. les 75 kilos.

Roanne (Loire), 22 septembre. — Offres régulières de la culture, vente active et prix bien tenus.

Tendances des cours calme.

Nous cotons : blé choix, de 33 à 34 francs; blé ordinaire, de 31 à 32 fr.; seigle, de 28 à 29 fr.; avoine noire, de 28 à 29 fr.; avoine grise d'hiver, 27 fr.; sarrasin, de 39 à 40 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1<sup>re</sup>, 43,50 les 100 kilos; pain de ménage, 0,45 le kilo; son gros, 19 fr.; son fin, 19 fr. les 100 kilos.

Situation des farines et des issues : tendance calme.

Bulletin des Vins et Alcools

Chalon-sur-Saône, 22 septembre. — Les vendanges sont commencées et généralement la récolte est déficitaire.

Affaires très actives, prix fermes.

On cote : vins rouges, de 70 à 71 fr.; vins blancs, de 75 à 80 fr. l'hectolitre.

Narbonne, 21 septembre. — La Chambre de commerce de Narbonne nous communique les cours des vins.

Recolte 1916 de 46 à 51 fr. l'hectolitre, suivant de gré, qualité et conditions.

Ces prix s'entendent nu et pris en cave, tous frais en sus.

Béziers, 22 septembre. — La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des vins et alcools du 22 septembre 1916.

Alcools : 3/6 de marc 86°, 310 fr.; 3/6 de vin 86°, 350 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers 52°, 240 fr. l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur tous frais en sus.

Vins : Rouges 1916, de 48 à 51 fr. selon degré, qualité et conditions. l'hectolitre nu, pris chez le récoltant tous frais en sus.

Nîmes, 25 septembre. — Cours officiels des vins et spiritueux : 3/6 B. G. 86° de 350 à 355 fr.; 3/6 de marc 86° de 310 à 315 fr.; eau-de-vie de marc 52° de 195 à 200 fr. l'hectolitre.

Vins rouges 1916 de 48 à 53 fr. l'hectolitre, suivant degré, qualité et conditions.

Bordeaux, 24 septembre. — Le calme continue à dominer sur les affaires de cet article qui ne se traite que pour les besoins indispensables. On cote : alcools étrangers, 380 fr. l'hecto logé, les 96 degrés, droits de douane acquittés.

Rhums. — Navire en déchargement, vapeur Hermine portant 872 fûts de rhum Martinique. Ce chargement est réquisitionné de 50 %.

On cote : rhum Martinique de 300 à 310 francs l'hecto logé, les 54 degrés.

Rhums Guadeloupe et de la Réunion, sans vendeurs.

Rhums Jamaïque et de Demerara de 300

à 325 fr. l'hecto degré tel que; droits de douane à la charge des acheteurs.

Le stock en entrepôt des douanes au 15 septembre était de 516 hectolitres, contre 974 hectos l'an dernier.

Importation des rhums en France dans le premier semestre des trois dernières années : 81.084 hectos en 1916; 89.537 hectos en 1915; 109.752 hectos en 1914.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE

Porcs. — Amenés : 373; renvoyés : 00. — Nous avions environ 60 porcs de moins que lundi dernier. La vente a été très active et les prix sont restés en tendance très ferme. On a payé suivant la qualité, de 1,20 à 1,30 le demi-kilo.

MARCHE DU 26 SEPTEMBRE

Boeufs. — Amenés : 1.223; entrés aux abattoirs : 200; au total : 1.423. Par suite de l'abondance des approvisionnements et du temps défavorable à la vente, le marché a été calme, comme il fallait s'y attendre. Cette abondance de marchandise a fait que les acheteurs se sont montrés moins disposés à passer par les prétentions des vendeurs, aussi les transactions ont-elles été longues à se faire.

Nous avons toujours afflué d'acheteurs du Midi sachant qu'ils trouvent sur notre marché de la marchandise à leur convenance, aussi ont-ils fait des prélèvements d'une certaine importance; malgré cela les cours ont conservé une allure très calme, nous pouvons même dire avec une tendance à la baisse.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité, de 1,20 à 1,24; deuxième qualité, de 1,10 à 1,15; troisième qualité, de 0,97 à 1 fr.

Au poids vif, on payait : première qualité, de 0,65 à 0,70; deuxième qualité, de 0,52 à 0,58; troisième qualité, de 0,44 à 0,48.

Veaux. — Amenés : 588; entrés aux abattoirs : 159; au total : 747. L'apport de notre marché était sensiblement le même que celui de mardi dernier, marché bien suffisant pour les besoins de la consommation, aussi les affaires ont-elles été difficiles et comme conséquence il s'est produit une baisse de 0,02 à 0,04 par livre.

On cotait : première qualité, de 0,95 à 0,99; deuxième qualité, de 0,88 à 0,92; troisième qualité, de 0,82 à 0,85.

Moutons. — Amenés : 535; entrés aux abattoirs : 740; au total : 1.275. Notre marché était un peu mieux approvisionné que celui de mardi dernier; on y comptait en effet 176 moutons de plus, la vente s'est faite assez facilement et les cours, surtout pour la belle marchandise, se sont maintenus.

On cotait : première qualité, de 1,70 à 1,75; deuxième qualité, de 1,58 à 1,65; troisième qualité, de 1,40 à 1,50.

Paris-La Vilette

MARCHE DU LUNDI 25 SEPTEMBRE

Table with 4 columns: Animal type, Amenés, Vendus, 1<sup>er</sup> qual., 2<sup>e</sup> qual., 3<sup>e</sup> qual.

Boeufs... 2628 2557 254 244 226

Vaches... 1389 1300 254 242 224

Taureaux... 342 328 340 330 310

Veaux... 1492 1450 350 319 270

Moutons... 12133 12133 640 250 220

Porcs... 3002 3002 350 330 310

Marché soutenu avec des affaires normales; la marchandise est suffisante pour la demande quelconque peu ralentie par suite

des moutons qui sont en hausse de 0 fr. 10 sur les prix de jeudi dernier; on ne note pas de changements appréciables dans les cours.

On cote au demi-kilo net :

Boeufs. — Animaux de 1<sup>re</sup> choix 1,22 à 1,32; manœux 1,20 à 1,25; qualité ordinaire en manœux anglaisés 1,20 à 1,25; normands 1,22 à 1,30; charolais et nivernais 1,22 à 1,30; choletais, nactais, vendéens 0,90 à 1,05. Sortes de fournitures 0,80 à 1,02; viande à saucissons 0,76 à 0,80.

Vaches. — Bonnes génisses 1,24 à 1,32; vaches d'âge 0,88 à 0,98; petits viande de toutes provenances 0,78 à 0,88.

Taureaux. — De choix 1,14 à 1,22; qualités entre-deux 0,92 à 0,96; sortes de fournitures 0,78 à 0,92.

Veaux. — De choix, Brie, Beauce, Gâtinais 1,25 à 1,50; qualité ordinaire id 1,25 à 1,40; champenois 1,35 à 1,55; manœux 1,20 à 1,45; gourmayeux et picards 1,20 à 1,45. Service et Midi 1,15 à 1,40.

Moutons. — 1<sup>re</sup> choix et agneaux 1,50 à 1,75; nivernais 1,25 à 1,50; bourbonnais et berrichons 1,25 à 1,50; br.-ris mêlés 1,20 à 1,53; albigeois et limousins de 1,48 à 1,25; arigeois, agenais, Toulouse 1,45 à 1,27; Haute-Loire, Sarthe, Vendée 1,43 à 1,23; Midi 1 fr. à 1,21.

Porcs. — De l'Ouest et vendéens 1,20 à 1,30; du Centre 1,19 à 1,30; limousins d'auvergnats 1,17 à 1,30; cochons 1,02 à 1,20.

FOIRES ET MARCHÉS

Cholet (Maine-et-Loire), 23 septembre. — 18 têtes de gros bétail gras de moins que samedi dernier : 16 septembre 1916, 64; 23 septembre, 46.

On a vendu : bœufs de boucherie, 18, de 0,98 à 1,08; taureaux, 17; vaches pour boucherie, 28, de 0,93 à 1,03; vaches laitières, 8, de 550 à 750 fr.; veaux, 2; porcs, 37, de 1,30 à 1,45 le demi-kilo sur pied; laitons, 14, de 45 à 60 fr.

Roanne (Loire), 22 septembre. — Vente très active, prix tenus avec tendance de hausse.

On a vendu : moutons, 96, de 98 à 118 francs; veaux, 57, de 122 à 142 fr.; porcs, 9, de 240 à 250 fr.; agneaux, 11, de 120 à 125 fr.

St-Christophe-en-Brionnais (S.-L.), 21 septembre. — Marché bien approvisionné comme quantité, 749 têtes et comme qualité. En raison de l'offre et de la demande, la vente a été lente et difficile. Les cours ont été de nouveau fléchis, principalement sur les taureaux où la baisse a été de 35 à 50 fr.

On a vendu : Boeufs de boucherie 2,5, de 115 à 140 fr.; bêtes de nourriture, 140, de 85 à 115 fr.; taureaux 25, de 90 à 113 francs; vaches pour boucherie 244, de 118 à 138 fr.; génisses 80, de 115 à 142 fr.; moutons 58, de 120 à 135 fr.; veaux 14, de 165 à 185 fr.; porcs 15, de 225 à 210 francs les 100 kilos; laitons 30, de 60 à 75 fr. pièce.

Courrier des Spectacles

Horloge. — 2 h. et 8 h., succès des 4 Pick-fords, acrobates, etc., etc. « Justice », vaudeville.

Royal-Cinéma. — Du 22 au 28 septembre, Le « conte-vaudeville », joué par Prince, « Etage combiné », drame; toutes les actualités de la guerre. Matinées à 2 h. 15 et à 4 h. 15; soirée à 8 h. 15.

TRÈS PRESSÉ

On désire connaître personne sérieuse pour retirer marchandise en gare de Bordeaux. Adresser offres bureau du journal.

Le Gérant : L. GODARD

Imp. du Commerce, L. GODARD & Co LYON, 9 et 11, rue Villeroi 1708

Etude de M. Marius PERROT, agréé près le Tribunal de Commerce de Lyon, 3, rue Président Carnot.

Dissolution de Société

D'un acte sous-seings privés en date à Lyon du dix septembre mil neuf cent seize, enregistré le 22 septembre même mois, folio 7, n° 62, intervenu entre :

Madame Berthe Fabregoule, veuve de M. Chauval, demeurant à Lyon, cours Gambetta, 12.

Et 1<sup>re</sup> Madame Marie Welsch, veuve de M. Jean-Baptiste Bernard, demeurant à Lyon, rue Paul-Bert, 4.

2<sup>e</sup> Madame Victoire Blanchon, veuve de M. Pierre Joie, demeurant à Saillant (Puy-de-Dôme).

« Madame veuve Bernard agissant à « raison de la communauté ayant existé entre elle et son défunt mari et « Madame veuve Joie en qualité de tutrice du mineur Jean-Baptiste-Pierre Bernard. »

Il appert :

Que la société en nom collectif formée entre Madame veuve Chanal et M. Jean-Baptiste Bernard, aujourd'hui décédé, suivant acte sous-seings privés en date du premier mars mil neuf cent seize, régulièrement enregistré et publié, ayant pour objet l'entreprise et la fabrication mécanique de tous vêtements militaires, avec siège à Lyon 5 bis, rue Sébastien-Gryphe, sous la raison :

« Bernard et Chanal » a été dissoute à compter dudit jour.

La liquidation sera faite en commun par Madame veuve Chanal et les héritiers et ayant droit de M. Bernard.

Les dépôts prescrits par la loi ont été effectués le vingt trois septembre mil neuf cent seize au greffe du Tribunal de Commerce de Lyon et à celui de la Justice de Paix du 8<sup>e</sup> canton de la même ville.

Pour extrait :

Veuve Chanal. Veuve Bernard. Veuve Joie.

FARINES DE FÉVEROLES

(Pureté garantie) marque « LA ROSE » SPÉCIALITÉ DE FÉVETTES CASSEES (PREMIER CHOIX) Sous-Produ